

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1116

28 mai 2010

SOMMAIRE

4IP Fund Management S.A.	53565	HBI Neuss S. à r.l.	53562
Alpha Investimenti Sicav	53564	HOLCIM FINANCE (Luxembourg) S.A.	53568
Arba Holding S.A.	53537	Hutchison 3G Austria Investments S.à r.l.	53543
Arba Holding SPF	53537	Hutchison 3G Sweden Investments S.à r.l.	53568
AV Knight S.à r.l.	53568	Immobilière Building BE S.A.	53540
C7 Massylux S.à r.l.	53567	Isoloader Europe S.A.	53564
CHÂTEAU D'URSPALT, Famille F. Lodo- mez SA	53534	Kalle Luxembourg S.à r.l.	53564
Crédit Agricole Family Office Iberia	53537	Kirkwall Luxembourg S.à r.l.	53522
DB Platinum III	53566	Launer International S.A.	53522
DB Re	53543	Lootti International S.A.	53563
Euroinvest (Czech 3) S.à r.l.	53567	LSRC II F&F Investor S.à r.l.	53544
European Initiative on Clean, Renewable Energy, Energy Efficiency and Climate Change related to Development SICAV, SIF	53567	Luga Media S.à r.l.	53563
European Maintenance & Services S.A. ..	53542	Luxair Re S.A.	53565
Eurydice Holding S.A.	53536	Max Management S.A.	53563
Finmean Holding S.A.	53544	Net Solutions S.A.	53565
Finspace S.A.	53560	N.M. Investors	53560
Franklin Templeton Luxembourg Holding S.A.	53560	NNS Luxembourg S.à r.l.	53565
Fretless Investments S.à r.l.	53563	Omas International S.A.	53540
Freund Invest S.A.	53560	Permobil S.à r.l.	53565
Gare 57 S.A.	53562	Pictet	53563
Ger-Adtec S.à r.l.	53541	Pixel.Lu	53566
Glover International Investments S.A. ...	53543	Point Luxembourg Holding S.à r.l.	53564
Handlowy Investments II	53564	Whitehall French RE 10 S.à r.l.	53540
HBI Holding S. à r.l.	53562	Whitehall Street International Real Estate 2008	53542

Launer International S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 49.356.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 2 avril 2010

Le mandat de Monsieur John SEIL comme administrateur de la Société n'est pas renouvelé.

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2015:

- Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

- Monsieur Guy HORNICK, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

- Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2015:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg

Luxembourg, le 21 avril 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010052576/22.

(100066780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2010.

Kirkwall Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 153.131.

PROJET DE FUSION

Joint proposal of cross-border legal merger

Pursuant to Article 261 of the Luxembourg Law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Luxembourg Company Law") and Article 312, 326 and 333d of Book 2 Title 7 of the Dutch Civil Code (the "Dutch Civil Code").

The managing directors of:

I. Ludvika Immobiliers 3 B.V., a private limited liability company (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid), organized under the laws of the Netherlands, with its corporate seat in Amsterdam, the Netherlands and its principal place of business at (1077 ZX) Amsterdam, Strawinskyalaan 3105 Atrium, the Netherlands, registered with the Dutch trade register of the Chamber of Commerce for Amsterdam under number 33216769

(the "Acquiring Company"); and

II. Kirkwall Luxembourg S.à.r.l, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with its corporate seat and its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg, registered with the Luxembourg Chamber of Commerce and Industry under the number B 153.131 and having an issued share capital of €15,340.00

(the "Disappearing Company"),

taking into consideration that:

- the Disappearing Company has been converted from Kirkwall Corporation N.V., a company with limited liability (naamloze vennootschap), organized under the laws of the Netherlands Antilles, with its corporate seat and its principal place of business at Curaçao, Pietermaai 15, the Netherlands Antilles, registered with the trade register of the Chamber of Commerce and Industry at Curaçao under number 60965, into a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg as of 30 April 2010;

- the Disappearing Company is the holder of the entire issued (and outstanding) share capital of the Acquiring Company;

- Mr Leonardo Giuseppe Marseglia, born on 18 March 1946 in Ostuni, Italy, residing at Corso Mazzini 95, 72017 Ostuni, Italy, is the holder of 13,806 shares (90%) in the issued share capital of the Disappearing Company ("Mr Marseglia");

- Mrs Vincenza Tamburrini, born on 22 April 1948 in Fasano, Italy, residing at Corso Mazzini 95, 72017 Ostuni, Italy, is the holder of 1,534 shares (10%) in the issued share capital of the Disappearing Company ("Mrs Tamburrini");

- the shareholders' register of the Disappearing Company does not show, nor has the management board of the Disappearing Company otherwise knowledge of, a right of usufruct or pledge vested on shares in the capital of the Disappearing Company;

- the sole manager of the Disappearing Company has approved this joint proposal of cross-border legal merger by means of written resolutions adopted on 21 May 2010;

- on the date of signing this joint proposal of cross-border legal merger, the Acquiring Company has not established a works council (ondernemingsraad) or a similar body in which employees are represented;

- on the date of signing this joint proposal of cross-border legal merger, the Disappearing Company has not established a works council or a similar body in which employees are represented,

propose to effect a cross-border legal merger in accordance with Book 2 Title 7 of the Dutch Civil Code and Section XIV of the Luxembourg Company Law, whereby the Disappearing Company will cease to exist and the Acquiring Company will acquire the assets and liabilities of the Disappearing Company by operation of law (the "Merger").

a. Legal entity, name and seat of the merging companies.

1. Acquiring Company:

Ludvika Immobilien 3 B.V., a company organized under the laws of the Netherlands in the form of a private company with limited liability (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid), with its corporate seat in Amsterdam, the Netherlands and its principal place of business at (1077 ZX) Amsterdam, the Netherlands.

2. Disappearing Company:

Kirkwall Luxembourg S.à.r.l., a company organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg in the form of a private company with limited liability (société à responsabilité limitée), with its corporate seat and its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and having an issued share capital of €15,340.00.

b. Articles of Association of the Acquiring Company.

The latest amendment to the Articles of Association of the Acquiring Company has been executed on 26 September 2002 before A.C. Stroeve, a civil-law notary in Amsterdam, the Netherlands. The Articles of Association as they read now and after the legal merger are attached to this joint proposal of cross-border legal merger as Annex A (Dutch and an informal English translation).

c. Absence of special rights referred to in Article 2:320 and Article 2:312 paragraph 2 under c. of the Dutch Civil Code or as referred to in Article 261 (2) f) of the Luxembourg Company Law.

There are no persons having special rights in the Disappearing Company as referred to in Article 2:320 of the Dutch Civil Code or as referred to in Article 261 (2) f) of the Luxembourg Company Law.

d. Benefits, which will be attributed in connection with the legal merger to managing directors of the merging companies, the auditors or third parties.

There are no benefits, which will be attributed in connection with the legal merger to managing directors of the merging companies, the auditors or third parties.

e. Current intentions concerning the composition of the managing board of the Acquiring Company after the legal merger.

It is the intention not to change the current composition of the management board of the Acquiring Company after the legal merger.

The present management board of the Acquiring Company consist of one member: Equity Trust Co. N.V., a company with limited liability (naamloze vennootschap), existing under the laws of the Netherlands, with its corporate seat in Amsterdam, the Netherlands and its place of business at (1077 ZX) Amsterdam, Strawinskylaan 3105 Atrium, the Netherlands, registered with the trade register under number 33126512.

f. Date from which the operations of the Disappearing Company shall be treated for accounting purposes as being carried out on behalf of the Acquiring Company.

The date from which the operations of the Disappearing Company will, for accounting purposes, be treated as having been carried out on behalf of the Acquiring Company, is set at 20 May 2010.

g. Intended measures in respect of the change of shareholder of the Disappearing Company.

Mr Marseglia, currently holder of 13,806 shares (90%) in the share capital of the Disappearing Company, shall be registered in the shareholders' register of the Acquiring Company as owner of 36 shares (90%), each share with a nominal value of €450.00, numbered 41 up to and including 76, in the issued share capital of the Acquiring Company, in accordance with subparagraph I. of this joint proposal of cross-border legal merger.

Mrs Tamburrini, currently holder of 1,534 (10%) shares in the share capital of the Disappearing Company, shall be registered in the shareholders' register of the Acquiring Company as owner of 4 shares (10%), each share with a nominal value of €450.00, numbered 77 up to and including 80 in the issued share capital of the Acquiring Company, in accordance with subparagraph I. of this joint proposal of cross-border legal merger.

h. Propositions concerning continuation or termination of activities.

The activities of the Disappearing Company will be continued by the Acquiring Company.

i. General meeting of shareholders of the merging companies, approval of Merger Disappearing Company.

It is proposed to Mr Marseglia and Mrs Tamburrini, in their capacity of sole shareholders of the Disappearing Company, to approve the proposed Merger at an Extraordinary General Meeting of Shareholders of the Disappearing Company pursuant to Articles 279 (2) and 263 of the Luxembourg Company Law. The general meeting of shareholders of the Disappearing Company will be held before a Luxembourg civil-law notary public at the earliest one month following the publication of the present joint proposal of cross-border legal merger. The general meeting of shareholders of the Acquiring Company will be held before a Dutch civil-law notary at the earliest one month following the publication of the present joint proposal of cross-border legal merger.

j. Approval resolution to merge.

The resolution to merge as set out in subparagraph i. of this joint proposal of cross-border legal merger is not subject to any prior approval.

k. Effect of the Merger on the amount of goodwill and the distributable reserves of the Acquiring Company.

The Merger will have no effect on the amount of the goodwill of the Acquiring Company. The Merger will have a substantial negative effect on the amount of the distributable reserves of the Acquiring Company.

l. Exchange ratio shares; mechanism for the allocation of the shares.

Pursuant to Article 2:311 paragraph 2 of the Dutch Civil Code and Article 261 (2) b) and c) of the Luxembourg Company Law, Mr Marseglia, in his capacity of shareholder of the Disappearing Company, will receive for 13,806 shares in the capital of the Disappearing Company, each share with a nominal value of one euro (€1.00), thirty-six (36) shares in the capital of the Acquiring Company, each with a nominal value of four hundred fifty euro (€450.00), numbered 41 up to and including 76. Pursuant to this exchange ratio, a total nominal amount of sixteen thousand two hundred euro (€16,200.00) will be allocated to Mr Marseglia.

Pursuant to Article 2:311 paragraph 2 of the Dutch Civil Code and Article 261 (2) b) and c) of the Luxembourg Company Law, Mrs Tamburrini, in her capacity of shareholder of the Disappearing Company, will receive for 1,534 shares in the capital of the Disappearing Company, each share with a nominal value of one euro (€1.00), four (4) shares in the capital of the Acquiring Company, each with a nominal value of four hundred fifty euro (€450.00), numbered 77 up to and including 80. Pursuant to this exchange ratio, a total amount of one thousand eight hundred euro (€1,800.00) will be allocated to Mrs Tamburrini.

The allocation of the shares in the share capital of the Acquiring Company to the shareholders of the Disappearing Company will be included in the Dutch notarial deed of merger. Following the taking into effect of the Merger, Mr Marseglia and Mrs Tamburrini shall be registered in the shareholders' register of the Acquiring Company as owner of the allocated shares of the Acquiring Company (also see subparagraph g. of this joint proposal of cross-border legal merger).

m. Date as per which and to what extent the shareholder of the Disappearing Company will participate in the profits of the Acquiring Company.

The shareholder of the Disappearing Company will participate in the profits of the Acquiring Company as per 20 May 2010 for the full amount. There will be no special arrangements with regard to the profits of the Acquiring Company after the Merger.

n. Number of shares to be cancelled pursuant to Article 2:325 paragraph 3 of the Dutch Civil Code.

The Disappearing Company currently holds forty (40) shares, each share with a nominal value of four hundred fifty euro (€450.00), numbered 1 up to and including 40, representing a total nominal amount of eighteen thousand euro (€18,000.00), in the issued share capital of the Acquiring Company. As a result of the Merger, the Acquiring Company will acquire all of these shares by operation of law. It is proposed that all of these shares will be cancelled pursuant to Article 2:325 paragraph 3 of the Dutch Civil Code. As described in subparagraph l. of this joint proposal of cross-border legal merger, forty (40) new shares, each share with a nominal value of four hundred fifty euro (€450.00), numbered 41 up to and including 80, representing a total nominal amount of eighteen thousand euro (€18,000.00), will be allocated to the shareholders of the Disappearing Company pursuant to Article 2:311 paragraph 2 of the Dutch Civil Code.

o. Probable effect of the Merger on employment.

The Merger will have no effect on employees as none of the merging companies has any employees.

p. Provisions with regard to the participation in decision-making as referred to in Article 2:333k of the Dutch Civil Code and Articles L 426-13 et seq. of the Luxembourg Labour Code not applicable.

As (i) neither the Acquiring Company nor the Disappearing Company has a works council (ondernemingsraad) or a similar body in which employees are represented and (ii) Article 2:333k paragraph 2 of the Dutch Civil Code and Articles L 426-13 et seq. of the Luxembourg Labour Code do not apply to the merging companies, the provisions with regard to the participation in decision-making are not applicable to the Merger.

q. Information on the valuation of the assets and liabilities which are transferred to the Acquiring Company by operation of law.

The assets and liabilities of the Disappearing Company that will be acquired by the Acquiring Company have been valued at net asset value.

r. Date of the balance sheet that is used to prepare the conditions for the Merger.

19 May 2010.

s. No compensation proposal due to Article 2:333h of the Dutch Civil Code and Article 259 of the Luxembourg Company Law.

Since the Acquiring Company is a company organized under the laws of the Netherlands, Article 2:333h of the Dutch Civil Code does not apply.

No compensation payment (*soulte*) within the meaning of Article 259 of the Luxembourg Company Law will be proposed to the shareholders of the Disappearing Company.

t. Information rights.

The shareholders of the Disappearing Company, during one (1) month from the publication of this joint proposal of cross-border legal merger in the Luxembourg official gazette (*Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations*), may review the documents listed under Articles 278 and 267 (1) a) b) d) of the Luxembourg Company Law at the registered office of the Disappearing Company. Copies of these documents will be provided to the shareholders upon request.

Pursuant to Article 264 paragraph c) of the Luxembourg Company Law, the shareholders of the Disappearing Company holding at least 5% of the shares in the subscribed capital are entitled up to the day following the holding of the general meeting of the Disappearing Company to require the convening of a general meeting of the Acquiring Company to decide whether to approve the merger. The meeting must be convened within one month of the request for it to be held.

u. Costs.

The Acquiring Company shall bear all costs, taxes and duties (including notary fees, publication costs, stamp duties, etc.) resulting from or arising in connection with this joint proposal of cross-border legal merger and the operations contemplated there under.

v. Annexes.

Annexes to this joint proposal of cross-border legal merger form an integrated part of this proposal.

Amsterdam, 21 May 2010.

1.a *Ludvika Immobilien 3 B.V.* / 1.b *Ludvika Immobilien 3 B.V.*
Equity Trust Co. N.V. / Equity Trust Co. N.V.
Managing Director / Managing Director
Signature / Jaap C.W. van Burg
Proxyholder B / Managing Director

Luxembourg, 21 May 2010.

2.a *Kirkwall Luxembourg S.à.r.l.* / 2.b *Kirkwall Luxembourg S.à.r.l.*
Manacor (Luxembourg) S.A. / Manacor (Luxembourg) S.A.
Manager / Manager
Johannes L. de Zwart / D. den Boer
Proxyholder / Director

En vertu de l'Article 261 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'elle a été modifiée (la Loi du Luxembourg) et de l'article 312, 326 et 333d du Livre 2 Titre 7 du code civil néerlandais (le "Code Civil Néerlandais").

Les conseils d'administration de:

I. *Ludvika Immobilien 3 B.V.*, une société à responsabilité limitée (*besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid*), constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, ayant son domicile à Amsterdam, Pays-Bas et le centre de ces intérêts principaux au (1077 ZX) Amsterdam, *Strawinskylaan 3105 Atrium*, Pays-Bas, immatriculée au registre de Commerce et des Sociétés d'Amsterdam (trade register of the Chamber of Commerce for Amsterdam) sous le numéro 33216769, comme société absorbante (ci-après dénommée la "Société Absorbante"); et

II. *Kirkwall Luxembourg S.à.r.l.*, une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son domicile et son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.131 et ayant un capital de €15,340.00 (ci-après dénommée la "Société Absorbée").

La Société Absorbante et la Société Absorbée sont collectivement dénommées les "Sociétés Fusionnantes".

attendu que:

- la Société Absorbée résulte d'une transformation de *Kirkwall Corporation N.V.*, une société anonyme (*naamloze vennootschap*), constituée et existant selon les lois des Antilles néerlandaises, ayant son domicile et le centre de ses intérêts principaux à Curaçao, au 15 *Pietermaai*, dans les Antilles néerlandaises, immatriculée au registre de Commerce et de Sociétés de Curaçao (trade register of the Chamber of Commerce and Industry at Curaçao) sous le numéro 60965, en une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg suivant acte reçu le 30 avril 2010 par Maître Henri Hellinckx;

- la Société Absorbée détient cent pour cent (100%) du capital de la Société Absorbante;
 - M. Leonardo Giuseppe Marseglia, né le 18 mars 1946, à Ostuni, en Italie, demeurant au 95 Corso Mazzini, 72017 Ostuni, Italie, détient 13,806 parts sociales (90%) dans le capital de la Société Absorbée (ci-après dénommé "M. Marseglia");
 - Mme Vincenza Tamburrini, née le 22 avril 1948, à Fasano, en Italie, demeurant au 95 Corso Mazzini, 72017 Ostuni, Italie, détient 1,534 parts sociales (10%) dans le capital de la Société Absorbée (ci-après dénommée "Mme Tamburrini");
 - ni le registre des associés de la Société Absorbée ni le conseil d'administration ne font état d'un droit d'usufruit ou de gage sur les parts sociales de la Société Absorbée;
 - le seul associé de la Société Absorbée a approuvé ce projet commun de fusion transfrontalière par voie de résolutions écrites adoptées le 21 mai 2010;
 - à la date de signature de ce projet commun de fusion transfrontalière, la Société Absorbante ne dispose ni de comité d'entreprise (ondernemingsraad) ni de tout autre organe représentatif de salariés;
 - à la date de signature de ce projet commun de fusion transfrontalière, la Société Absorbée ne dispose ni de comité d'entreprise (ondernemingsraad) ni de tout autre organe représentatif de salariés;
- entendent effectuer une fusion transfrontalière conformément au Livre 2 Titre 7 du Code Civil Néerlandais et à la section XIV de la Loi du Luxembourg, en vertu de laquelle la Société Absorbée cessera d'exister et la Société Absorbante prendra en charge la totalité du passif et actif de la Société Absorbée (ci-après dénommée la "Fusion").

a. Formes, dénominations et sièges sociaux des Sociétés Fusionnantes.

1. Société Absorbante:

Ludvika Immobilien 3 B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas en la forme d'une société à responsabilité limitée (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid), ayant son siège social à Amsterdam, dans les Antilles néerlandaises et étant domiciliée à Strawinskylaan 3105 Atrium, (1077 ZX) Amsterdam, aux Pays-Bas.

2. Société Absorbée:

Kirkwall Luxembourg S.à.r.l., une société constituée et existant selon les lois Grand-Duché de Luxembourg en la forme d'une société à responsabilité limitée, ayant son domicile et son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et ayant un capital de €15,340.00.

b. Statuts de la Société Absorbante.

Les statuts de la Société Absorbante ont été modifiés pour la dernière fois le 26 septembre 2002 par devant Maître A.C. Stroeve, notaire de résidence à Amsterdam, aux Pays-Bas. Les statuts tels qu'ils se lisent dorénavant et après la Fusion sont annexés au présent projet commun de fusion transfrontalière en Annexe A (en langue néerlandaise suivi d'une version anglaise informelle).

c. Absence de droits spéciaux tels que définis aux Articles 2:320 et 2:312 paragraphe 2 alinéa c. du Code Civil Néerlandais et à l'Article 261 (2) f) de la Loi du Luxembourg.

Aucuns droits spéciaux tels que définis à l'Article 2:320 du Code Civil Néerlandais et à l'Article 261 (2) f) de la Loi du Luxembourg n'ont été attribués aux membres des Sociétés Fusionnantes.

d. Droits ou avantages particuliers attribués aux gérants des Sociétés Fusionnantes, aux réviseurs d'entreprise ou aux commissaires aux comptes par l'effet de la Fusion,

Il ne sera attribué aucun droit ou avantage particulier ni aux gérants des Sociétés Fusionnantes ni aux commissaires aux comptes ni aux tiers par l'effet de la Fusion.

e. Composition du conseil d'administration de la Société Absorbante après la Fusion.

Il est prévu de ne pas changer la composition actuelle du conseil d'administration après la fusion.

Le conseil d'administration se compose actuellement d'un seul membre: Equity Trust Co. N.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas en la forme d'une société à responsabilité limitée (naamloze vennootschap), ayant son siège social à Amsterdam, aux Pays-Bas et étant domiciliée au Strawinskylaan 3105 Atrium, (1077 ZX) Amsterdam, Pays-Bas, immatriculée au registre de Commerce et des Sociétés d'Amsterdam (trade register of the Chamber of Commerce for Amsterdam) sous le numéro 33126512.

f. Date à partir de laquelle toutes les opérations et les transactions de la Société Absorbée seront considérées du point de vue comptable comme accomplies pour le compte de la Société Absorbante.

La date à partir de laquelle toutes les opérations et les transactions de la Société Absorbée seront considérées du point de vue comptable comme accomplies pour le compte de la Société Absorbante est fixée au 20 mai 2010.

g. Changement d'association dans la Société Absorbée.

M. Marseglia, détenteur actuel de 13,806 parts sociales (90%) dans le capital de la Société Absorbée sera inscrit au registre des associés de la Société Absorbante en tant que détenteur de 36 parts sociales (90%), chaque part ayant pour valeur nominale €450.00, numérotées de 41 à 76, dans le capital social de la Société Absorbante, conformément au sous-paragraphe I. de ce projet commun de fusion transfrontalière.

Mme Tamburrini, détentrice actuelle de 1,534 parts sociales (10%) dans le capital social de la Société Absorbée sera inscrite au registre des associés de la Société Absorbante en tant que détentrice de 4 parts sociales (10%), chaque part

ayant pour valeur nominale €450.00, numérotées de 77 à 80 dans le capital social de la Société Absorbante, conformément au sous-paragraphe l. de ce projet commun de fusion transfrontalière.

h. Poursuite des activités.

Les activités de la Société Absorbante seront poursuivies par la Société Absorbée.

i. Assemblée générale des associés des Sociétés Fusionnantes, approbation de la fusion par absorption de la Société Absorbée.

M. Marseglia et Mme Tamburrini, en leur qualité d'associés uniques de la Société Absorbante sont invités à approuver la Fusion lors d'une assemblée générale d'associés de la Société Absorbée conformément aux Articles 279 (2) and 263 de la Loi du Luxembourg. L'assemblée générale des associés de la Société Absorbée sera tenue par devant un notaire assermenté de résidence au Luxembourg au plus tôt un mois suivant la publication du présent projet commun de fusion transfrontalière. L'assemblée générale des associés de la Société Absorbante sera tenue par-devant un notaire assermenté de résidence aux Pays-Bas au plus tôt un mois suivant la publication du présent projet commun de fusion transfrontalière.

j. Résolution approuvant la Fusion.

La résolution approuvant la Fusion telle qu'exposée au sous-paragraphe i de ce projet commun de fusion transfrontalière n'est soumise à aucune approbation antérieure.

k. Effet de la Fusion sur le montant du "goodwill" (survaleur ou écart d'acquisition) et sur les réserves distribuables de la Société Absorbante.

La Fusion aura pas d'effet sur le montant du goodwill de la Société Absorbante. La Fusion aura un effet négatif substantiel sur le montant des réserves distribuables de la Société Absorbante.

l. Rapport d'échange des parts sociales; mécanisme d'attribution des parts sociales.

En vertu de l'Article 2:311 paragraphe 2 du Code Civil Néerlandais et de l'Article 261 (2) b) et c) de la Loi du Luxembourg, M. Marseglia, en sa qualité d'associé de la Société Absorbante, recevra en échange de 13,806 parts sociales de la Société Absorbée, chaque part ayant pour valeur nominale un euro (€1.00), trente-six parts sociales (36) de la Société Absorbante, chaque part ayant pour valeur nominale quatre cent cinquante euros (€450.00), numérotées de 41 à 76 inclus. A la suite de ce rapport d'échange, un montant total de seize mille deux cent euros (€16,200) sera attribué à M. Marseglia.

En vertu de l'Article 2:311 paragraphe 2 du Code Civil Néerlandais et de l'Article 261 (2) b) et c) de la Loi du Luxembourg, Mme Tamburrini, en sa qualité d'associée de la Société Absorbante, recevra en échange de 1,534 parts sociales de la Société Absorbée, chaque part ayant pour valeur nominale un euro (€1.00), quatre parts sociales (4) de la Société Absorbante, chaque part ayant pour valeur nominale quatre cent cinquante euros (€450.00), numérotées de 77 à 80 inclus. A la suite de ce rapport d'échange, un montant total de mille huit cent euros (€1,800) sera attribué à Mme Tamburrini.

L'attribution des parts sociales de la Société Absorbante aux associés de la Société Absorbée sera incluse dans l'acte notarié de fusion. M. Marseglia and Mme Tamburrini seront inscrits sur le registre des associés de la Société Absorbante pour le nombre de parts sociales qu'ils recevront à la date d'entrée en vigueur de la Fusion, (voir aussi le sous-paragraphe g. de ce projet commun de fusion transfrontalière).

m. Date à partir de laquelle et modalités selon lesquelles les associés de la Société Absorbée participeront aux bénéfices de la Société Absorbante.

Les associés de la Société Absorbée participeront à la totalité des bénéfices de la Société Absorbante à partir de 20 mai 2010. Les bénéfices de la Société Absorbante ne feront l'objet d'aucun arrangement spécial après la fusion.

n. Nombre de parts sociales à annuler en vertu de l'Article 2:325 paragraphe 3 du Code Civil Néerlandais.

La Société Absorbée détient quarante parts sociales (40), chacune ayant pour valeur nominale quatre cent cinquante euros (€450.00), numérotées de 1 à 40 inclus, représentant un montant nominal total de dix huit mille euros (€18,000.00), dans le capital social de la Société Absorbante. A la suite de la Fusion, la Société Absorbante détiendra toutes ces parts sociales par opération de la loi. Toutes ces parts sociales pourront être annulées conformément à l'Article 2:325 paragraphe 3 du Code Civil Néerlandais. Comme décrit dans le sous-paragraphe i. de ce projet commun de fusion transfrontalière, quarante nouvelles parts sociales (40), chacune ayant pour valeur nominale quatre cent cinquante euro (€450.00), numérotées de 41 à 80 inclus, représentant un montant nominal total de dix-huit mille euros (€18,000.00), seront attribuées aux associés de la Société Absorbée conformément à l'Article 2:311 paragraphe 2 du Code Civil Néerlandais.

o. Effet de la Fusion sur l'emploi.

La Fusion n'aura aucun effet sur les employés car ni les Sociétés Fusionnantes n'ont d'employés.

p. Dispositions relatives à la participation dans la prise de décisions telles que définies aux Articles 2:333k du Code Civil Néerlandais et L 426-13 et suivants, du code du travail luxembourgeois.

Etant donné que ni la Société Absorbante ni la Société Absorbée n'ont de comités d'entreprise (ondernemingsraad) ou tout autre organe représentatif des salariés, les Articles 2:333k paragraphe 2 du Code Civil Néerlandais et L 426-13 et suivants, du code du travail luxembourgeois ne s'appliquent pas aux Sociétés Fusionnantes; les dispositions relatives à la participation dans la prise de décisions ne sont donc pas applicables à la Fusion.

q. Information sur la valeur des actifs et passifs transmis à la Société Absorbante par opération de la loi.

Les actifs et passifs de la Société Absorbée ont été acquis par la Société Absorbante à leur valeur nette d'inventaire.

r. Date du bilan à partir duquel les conditions de la Fusion sont préparées.

19 mai 2010.

s. Proposition de compensation en vertu des Articles 2:333h du Code Civil Néerlandais et 259 de la Loi du Luxembourg.

Comme la Société Absorbante est organisée selon les lois des Pays-Bas, l'Article 2:333h du Code Civil Néerlandais ne s'applique pas.

Aucune soulte en espèces ne sera attribuée aux associés de la Société Absorbée selon le sens de l'Article 259 de la Loi du Luxembourg.

t. Droits à l'information.

Les associés de la Société Absorbée ont le droit, pendant un mois à compter de la publication du projet commun de fusion transfrontalière au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, de prendre connaissance au siège social de la Société Absorbée de tous les documents énumérés aux Articles 278 et 267 (1) a) b) d) de la Loi du Luxembourg. Les associés peuvent demander copie intégrale de ces documents (sans frais).

Un ou plusieurs associés de la Société Absorbante disposant au moins de 5% du capital souscrit de la Société Absorbante a/ont le droit pendant le temps indiqué ci-dessus, de requérir la convocation d'une assemblée générale de la Société Absorbante appelée à se prononcer sur l'approbation de la fusion.

u. Coûts.

La Société Absorbante supportera tous les coûts, taxes et impôts (y compris les frais de notaire, les coûts de publication, les droits de timbre, etc.) qui résultent ou qui naissent de ce projet commun de fusion transfrontalière et des opérations subséquentes.

v. Annexes.

Les annexes de ce projet commun de fusion transfrontalière forment partie intégrante à ce projet.

Amsterdam, 21 mai 2010.

1.a *Ludvika Immobilien 3 B.V.* / 1.b *Ludvika Immobilien 3 B.V.*

Equity Trust Co. N.V. / *Equity Trust Co. N.V.*

Managing Director / Managing Director

Signature / Jaap C.W. van Burg

Proxyholder B / Managing Director

Luxembourg, le 21 mai 2010.

2.a *Kirkwall Luxembourg S.à.r.l.* / 2.b *Kirkwall Luxembourg S.à.r.l.*

Manacor (Luxembourg) S.A. / *Manacor (Luxembourg) S.A.*

Manager / Manager

Johannes L. de Zwart / D. den Boer

Proxyholder / Director

Annex A (I).

Dutch Articles of Association of the Acquiring Company as of 26 September 2009

Art. 1. Naam en Zetel.

1.1. De vennootschap draagt de naam: Ludvika Immobilien 3 B.V. en is gevestigd te Amsterdam.

1.2. Zij kan zowel in het binnenland als in het buitenland kantoren en filialen vestigen.

Art. 2.

2.1. De vennootschap heeft ten doel:

a. het ontwikkelen, financieren en doen uitvoeren van bouw projecten;

b. het voor eigen rekening of rekening van derden verkrijgen, vervreemden, bezwaren, exploiteren, huren en verhuren van onroerende goederen;

c. het deelnemen in, het voeren van beheer over en het financieren van andere ondernemingen, van welke aard ook, zomede al hetgeen met het vorenstaande verband houdt of daartoe bevorderlijk kan zijn.

Art. 3. De vennootschap duurt onbepaalde tijd voort.

Art. 4. Kapitaal. Het maatschappelijk kapitaal der vennootschap bedraagt negentigduizend euro (EUR 90.000,-). Het is verdeeld in tweehonderd (200) aandelen van vierhonderd vijftig euro (EUR 450,-) elk.

Art. 5. Uitgifte van aandelen.

5.1. De algemene vergadering van aandeelhouders - hierna te noemen: de algemene vergadering - besluit tot verdere uitgifte van aandelen en stelt de koers en de verdere voor waarden van uitgifte vast.

5.2. Uitgifte van aandelen geschiedt nimmer beneden pari. Storting op een aandeel moet in geld geschieden voorzover niet een andere inbreng is overeengekomen. Storting in geld kan in vreemd geld geschieden, indien de vennootschap daar in toestemt.

5.3. Bij uitgifte van aandelen alsook bij het verlenen van rechten tot het nemen van aandelen heeft een aandeelhouder geen voorkeursrecht. Aandelen worden slechts tegen volstorting uitgegeven.

5.4. De vennootschap is niet bevoegd haar medewerking te verlenen aan de uitgifte van certificaten van aandelen.

5.5. Aan vruchtgebruikers en pandhouders van aandelen kan niet het aan die aandelen verbonden stemrecht worden toegekend.

Art. 6. Inkoop van aandelen. De directie kan, doch slechts met machtiging van de algemene vergadering, de vennootschap volgestorte aandelen in haar eigen kapitaal onder bezwarende titel doen verwerven, evenwel ten hoogste tot een zodanige bedrag, dat het nominale bedrag van de te verkrijgen en de reeds door de vennootschap en haar dochtervennootschappen tezamen gehouden aandelen in haar kapitaal niet meer dan de helft van het geplaatste kapitaal bedraagt, onverminderd het daaromtrent in de wet bepaalde.

Art. 7. Aandeelhoudersregister.

7.1. De aandelen luiden op naam.

7.2. Er worden geen aandeelbewijzen uitgegeven.

7.3. De directie houdt een aandeelhoudersregister overeenkomstig de daartoe door de wet gestelde eisen.

7.4. De directie legt het register ten kantore van de vennootschap ter inzage van de aandeelhouders.

Art. 8. Oproepingen en kennisgevingen.

8.1. Oproepingen en kennisgevingen aan aandeelhouders geschieden bij aangetekende brief, verzonden aan de adressen vermeld in het aandeelhoudersregister.

8.2. Kennisgevingen aan de directie geschieden bij aangetekende brief verzonden naar het kantoor van de vennootschap of naar de adressen van alle directeuren.

Art. 9. Levering van aandelen. Voor de levering van aandelen is vereist een akte van levering en betekening van die akte aan de vennootschap of schriftelijke erkenning der levering door de vennootschap op grond van overlegging aan de vennootschap van die akte.

Art. 10. Blokkeringsregeling.

10.1. Overdracht van aandelen in de vennootschap - daaronder niet begrepen de overdracht door de vennootschap van door haar verworven aandelen in haar eigen kapitaal - kan niet geschieden dan met inachtneming van de leden 2 tot en met 7 van dit artikel.

10.2. De aandeelhouder, die een of meer aandelen wil overdragen, behoeft daartoe de goedkeuring van de algemene vergadering.

10.3. De overdracht moet plaats vinden binnen drie maanden nadat de goedkeuring is verleend of geacht wordt te zijn verleend.

10.4. De goedkeuring wordt geacht te zijn verleend, indien de algemene vergadering niet gelijktijdig met de weigering van de goedkeuring aan de verzoeker opgaaf doet van een of meer gegadigden, die bereid zijn al de aandelen, waarop het verzoek om goedkeuring betrekking heeft, tegen contante betaling te kopen, tegen de prijs omschreven in lid 5; de vennootschap zelf kan slechts met goedkeuring van de verzoeker als gegadigde worden aangewezen. De goedkeuring wordt eveneens geacht te zijn verleend, indien de algemene vergadering niet binnen zes weken na het verzoek om goedkeuring op dat verzoek heeft beslist.

10.5. De in lid 4 bedoelde prijs is de prijs welke de verzoeker en de door hem aanvaarde gegadigde(n) in onderling overleg vaststellen. Bij gebreke van overeenstemming geschiedt de vaststelling van de prijs door een onafhankelijke deskundige, aan te wijzen door de directie en de verzoeker in onderling overleg.

10.6. Indien de directie en de verzoeker omtrent de aanwijzing van de onafhankelijke deskundige geen overeenstemming bereiken, geschiedt die aanwijzing door de Voorzitter van de Kamer van Koophandel en Fabrieken, binnen welker gebied de statutaire zetel der vennootschap is gelegen.

10.7. Indien de hiervoor bedoelde prijs van de aandelen door een onafhankelijke deskundige is vastgesteld, is de verzoeker gedurende een maand na de prijsvaststelling vrij te beslissen, of hij zijn aandelen aan de aangewezen gegadigde(n) zal overdragen.

Art. 11. Bestuur.

11.1. De vennootschap wordt bestuurd door een directie. De algemene vergadering bepaalt het aantal directeuren. Ook een rechtspersoon kan directeur zijn.

11.2. De algemene vergadering benoemt en ontslaat directeuren.

11.3. De algemene vergadering kan een directeur schorsen.

11.4. De algemene vergadering stelt de beloning en de verdere arbeidsvoorwaarden van directeuren vast.

11.5. Ingeval van belet of ontstentenis van een of meer directeuren zijn de overblijvende directeuren of is de enig overblijvende directeur tijdelijk met het gehele bestuur belast. Ingeval van belet of ontstentenis van alle directeuren of de enige directeur is de persoon, die de algemene vergadering daartoe telkenjare zal aanwijzen, voorlopig met het bestuur belast. Ingeval van ontstentenis neemt de in de vorige zin bedoelde persoon zo spoedig mogelijk de nodige maatregelen teneinde een definitieve voorziening te doen treffen.

Art. 12. Besluitvorming van de directie.

12.1. De directie kan nadere regelingen treffen betreffende de wijze van besluitvorming en de onderlinge verdeling van werkzaamheden van de directeuren.

12.2. De directie zal zich gedragen naar de door de algemene vergadering gegeven aanwijzingen betreffende de algemene lijnen van het te volgen financiële, economische en sociale beleid en van het personeelsbeleid.

12.3. De directie behoeft de goedkeuring van de algemene vergadering voor duidelijk in een daartoe strekkend besluit van de algemene vergadering omschreven besluiten.

Art. 13. Vertegenwoordiging, Procuratieverlening.

13.1. Iedere directeur is afzonderlijk bevoegd de vennootschap in en buiten rechte te vertegenwoordigen.

13.2. Indien een directeur een belang heeft, strijdig met dat van de vennootschap, wordt de vennootschap terzake vertegenwoordigd door een der andere directeuren, tenzij de algemene vergadering te dien einde een persoon aanwijst; zodanige persoon kan ook zijn de directeur, te wiens aanzien het strijdig belang bestaat.

13.3. De directie kan aan een of meer personen, al dan niet in dienst der vennootschap, procuratie of anderszins doorlopende vertegenwoordigingsbevoegdheid verlenen en aan een of meer personen, als hiervoor bedoeld, en ook aan anderen, mits in dienst der vennootschap, zodanig titel toekennen, als zij zal verkiezen.

Art. 14. Algemene vergaderingen.

14.1. De jaarlijkse algemene vergadering wordt binnen zes maanden na afloop van het boekjaar gehouden.

14.2. De agenda voor deze vergadering bevat als onderwerp de vaststelling van de jaarvergadering en de bepaling van de winstbestemming (tenzij de termijn voor het opmaken van de jaarrekening is verlengd), alsmede het verlenen van décharge van de directeur(en) van de vennootschap.

14.3. In de vergadering, in lid 1 bedoeld, wordt de persoon bedoeld in artikel 11, lid 5, benoemd en wordt voorts behandeld, hetgeen met inachtneming van lid 7 van dit artikel, verder op de agenda is geplaatst.

14.4. Buitengewone algemene vergaderingen worden gehouden, zo dikwijls de directie of een aandeelhouder het wenselijk acht.

14.5. De algemene vergadering worden gehouden te Amsterdam, Haarlemmermeer (Schiphol Airport), Rotterdam of 's-Gravenhage, ter keuze van degene die de algemene vergadering bijeenroept. Indien het gehele geplaatste kapitaal is vertegenwoordigd, kunnen vergaderingen, met inachtneming van het daaromtrent in de Wet bepaalde, ook elders in Nederland worden gehouden.

14.6. Aandeelhouders worden tot de algemene vergadering opgeroepen door een directeur respectievelijk door een aandeelhouder. De oproeping geschiedt niet later dan op de vijftiende dag voor die der vergadering.

14.7. Bij de oproepingsbrief worden de te behandelen onderwerpen steeds vermeld. Omtrent onderwerpen, welke niet in de oproepingsbrief of in een aanvullende oproepingsbrief met inachtneming van de voor oproeping gestelde termijn zijn aangekondigd, kan niet wettig worden besloten, tenzij het besluit met algemene stemmen wordt genomen in een vergadering, waarin het gehele geplaatste kapitaal vertegenwoordigd is.

14.8. De algemene vergadering benoemt zelf haar voorzitter. De voorzitter wijst de secretaris aan.

14.9. Van het ter vergadering verhandelde worden notulen gehouden.

Art. 15. Stemrecht van aandeelhouders.

15.1. Elk aandeel geeft recht op het uitbrengen van een stem. Slechts aandeelhouders hebben stemrecht.

15.2. Aandeelhouders kunnen zich ter vergadering door een schriftelijk gevolmachtigde doen vertegenwoordigen.

15.3. Besluiten worden genomen met volstrekke meerderheid van stemmen.

15.4. Aandeelhouders kunnen alle besluiten, welke zij in vergadering kunnen nemen, ook buiten vergadering nemen. Een zodanig besluit is slechts geldig, indien alle aandeelhouders zich schriftelijk, telegrafisch, per telex of per telecopier ten gunste van het desbetreffende voorstel hebben uitgesproken.

Art. 16. Boekjaar, Jaarrekening.

16.1. Het boekjaar is het kalenderjaar.

16.2. Jaarlijks binnen vijf maanden na afloop van elk boekjaar - behoudens verlenging van deze termijn met ten hoogste zes maanden door de algemene vergadering op grond van bijzondere omstandigheden - wordt door de directie een

jaarrekening opgemaakt en aan de algemene vergadering overgelegd. De jaarrekening wordt ondertekend door alle directeuren; ontbreekt de ondertekening van een of meer hunner, dan wordt daarvan onder opgaaf van de reden melding gemaakt.

Art. 17. Accountant.

17.1. De algemene vergadering kan aan ene accountant de opdracht verlenen om de door de directie opgemaakte jaarrekening te onderzoeken, overeenkomstig het bepaalde in artikel 393, lid 3, Boek 2, Burgerlijk Wetboek, en zal Indien zij daartoe ingevolge de wet verplicht is die opdracht verlenen aan een registeraccountant of een andere deskundige, als bedoeld in artikel 393, eerste lid, Boek 2, Burgerlijk Wetboek, beiden hierna eveneens aan te duiden als: accountant. De accountant brengt omtrent zijn onderzoek verslag uit aan de directie en geeft de uitslag van zijn onderzoek in een verklaring weer. De algemene vergadering kan de aan de accountant verleende opdracht te allen tijde intrekken.

17.2. De directie kan aan de in lid 1 bedoelde accountant of aan een andere accountant op kosten der vennootschap opdrachten verstrekken.

Art. 18. Winst en verlies.

18.1. De winst staat ter vrije beschikking van de algemene vergadering.

Art. 19.

19.1. Uitkering van winst geschiedt na de vaststelling van de jaarrekening waaruit blijkt dat zij geoorloofd is. Dividenden worden betaalbaar gesteld vier weken na vaststelling, tenzij de algemene vergadering daartoe een andere datum bepaalt.

19.2. Onverminderd het bepaalde in lid 4 wordt, indien de algemene vergadering op voorstel van de directie zulks bepaalt, een Interim-dividend uitgekeerd, daaronder begrepen een tussentijdse uitkering van reserves.

19.3. De algemene vergadering kan besluiten, dat dividenden geheel of gedeeltelijk in een andere vorm dan in contanten zullen worden uitgekeerd.

19.4. Winstuitkeringen vinden alleen plaats, voorzover het eigen vermogen van de vennootschap groter is dan het geplaatste deel van het kapitaal, vermeerderd met de reserves die krachtens de wet moeten worden aangehouden.

19.5. Ten laste van de door de wet voorgeschreven reserves mag een tekort slechts worden gedelgd voorzover de wet dat toestaat.

Art. 20. Vereffening.

20.1. Indien de vennootschap wordt ontbonden ingevolge een besluit van de algemene vergadering, geschiedt de vereffening door de directie, indien en voor zover de algemene vergadering niet anders bepaalt.

20.2. Gedurende de daartoe door de wet gestelde termijn blijven na afloop der vereffening de boeken en bescheiden der vennootschap berusten onder degene, die daartoe door de algemene vergadering is aangewezen.

Annex A (II).

**Informal English translation of the Articles of Association
of the Acquiring Company as of 26 September 2009**

Art. 1. Name and Corporate Seat.

1.1. The name of the Company is: Ludvika Immobilien 3 B.V. and it has its corporate seat in Amsterdam.

1.2. The Company shall have power to establish offices and branches in as well as outside The Netherlands.

Art. 2. Objects.

2.1. The objects of the Company are:

- a. to develop, finance and carry out building projects;
- b. to acquire, alienate, encumber, manage, rent and let real estate for its own account as well as for the account of others;
- c. to participate in, to conduct the management of and to finance other business enterprises of any nature whatsoever, as well as anything that may be connected with or may be conducive to the foregoing.

Art. 3. Duration. The Company shall continue for an indefinite time.

Art. 4. Share Capital. The authorized share capital of the Company amounts to ninety thousand euro (EUR 90,000.-). It is divided into two hundred (200) shares of four hundred fifty (EUR 450.-) each.

Art. 5. Issue of Shares.

5.1. The general meeting of shareholders hereinafter: the General Meeting may resolve that further shares be issued and shall determine the price and the further terms and conditions of issue.

5.2. Shares shall never be issued below par. Payment on shares shall be made in cash, unless another manner of payment has been agreed. Payment on shares may be made in foreign currency, if the Company consents thereto.

5.3. Shareholders shall not have a right of preference to an issue of shares nor to a granting of rights to take shares. Shares shall only be issued against payment in full.

5.4. The company is not authorized to lend its co-operation to the issue of depositary receipts for its shares.

5.5. The right to vote attached to shares which are pledged or on which a right of "usufruct" has been given may not be conferred upon the pledgees or the usufructuaries.

Art. 6. Repurchase of Shares. The Board of Management, but only with the authorization of the General Meeting, can cause the Company to acquire fully paid up shares in its own share capital for value up to such amount that the par value of the shares to be acquired together with the shares already held by the Company and its subsidiary companies, does not exceed half of the Issued share capital and furthermore without prejudice to the provisions of the Law.

Art. 7. Shareholders Register.

7.1. The shares shall be registered shares.

7.2. No share certificates shall be issued.

7.3. The Board of Management shall keep a Shareholders' register, in accordance with the requirements set by Law.

7.4. The Board of Management shall cause the register to be available for inspection by the Shareholders at the office of the Company.

Art. 8. Notices to attend and notifications.

8.1. Notices to attend and notifications to Shareholders shall be sent by registered letter to the addresses entered in the Shareholders' register.

8.2. Notifications to the Board of Management shall be sent by registered letter to the office of the Company or to the addresses of all Members of the Board of Management.

Art. 9. Transfer of Shares. For the transfer of shares an instrument of transfer shall be required as well as service of that instrument on the Company by a bailiff, or acknowledgement in writing by the Company of the transfer following production of that instrument to the Company.

Art. 10. Restrictions on the transfer of shares.

10.1. A transfer of shares in the Company - not including a transfer by the Company of shares in its own share capital which it has purchased - cannot be effected without due observance of paragraphs 2 to 7 inclusive of this Article.

10.2. The Shareholder who wants to transfer one or more shares, shall require the approval of the General Meeting to do so.

10.3. The transfer must be made within three months after that approval has been granted or is deemed to have been granted.

10.4. The approval shall be deemed to have been granted if the General Meeting does not, simultaneously with the refusal to grant its approval, furnish the selling Shareholder with the name(s) of one or more prospective Purchasers who are willing to purchase all the shares referred to in the request for approval, against payment in cash, for the price specified in paragraph 5; the Company itself can only be designated as prospective Purchaser with the approval of the selling Shareholder. The approval shall likewise be deemed to have been granted if the General Meeting does not within six weeks after the request for approval make a decision with respect thereto.

10.5. The price referred to in paragraph 4 hereof shall be the price determined by mutual agreement between the selling Shareholder and the prospective Purchaser(s) accepted by him.

Failing agreement being reached, the price shall be determined by an independent expert, to be appointed by mutual agreement between the Board of Management and the selling Shareholder.

10.6. Should the Board of Management and the selling Shareholder not reach agreement on the appointment of the independent expert, then that appointment shall be made by the President of the Chamber of Commerce and Industries, within whose area the corporate seat of the Company is situated.

10.7. Once the price of the shares referred to above has been determined by an independent expert, then the selling Shareholder shall be free, during one month after the price has been determined, to decide whether he will transfer his shares to the prospective Purchaser(s) who have so been designated.

Art. 11. Management.

11.1. The Company shall be managed by a Board of Management. The General Meeting shall decide on the number of Members of the Board of Management. A corporate body can also be a Member of the Board of Management.

11.2. The General Meeting shall appoint and dismiss the Members of the Board of Management.

11.3. The General Meeting can suspend a Member of the Board of Management.

11.4. The General Meeting shall determine the salary and the further terms and conditions of employment of the Members of the Board of Management.

11.5. In the event that one or more Members of the Board of Management are prevented from acting or permanently absent, the remaining Members of the Board of Management or the only remaining Member of the Board of Management shall temporarily be in charge of the entire management of the Company's affairs.

In the event that all the Members of the Board of Management or the only Member of the Board of Management are prevented from acting or permanently absent, the person annually to be designated for that purpose by the General Meeting, shall be In charge of the management of the Company's affairs for the time being. In the event of a permanent absence, the person referred to in the preceding sentence, shall as soon as possible take the measures necessary for having definitive arrangements made.

Art. 12. Resolutions by the Board of Management.

12.1. The Board of Management may adopt additional rules regarding the passing of its resolutions and the division of duties among its members.

12.2. The Board of Management shall observe the instructions of the General Meeting in respect of the financial, social and economic policies of the Company and its policy towards its personnel.

12.3. The Board of Management shall require the approval of the General Meeting for such resolutions as may be clearly defined by resolution of the General Meeting.

Art. 13. Representation.

13.1. Each member of the Board of Management shall have individual power to represent the Company at Law and otherwise.

13.2. If a Member of the Board of Management has an interest conflicting with that of the Company, then the Company shall be represented with respect thereto by one of the other Members of the Board of Management, unless the General Meeting shall designate a person for that purpose; such person can also be the Member of the Board of Management with whom this conflict of interests exists.

13.3. The Board of Management may grant power to one or more persons, whether or not employed by the Company, to act and sign on behalf of the Company ("procuratie") or in any other way to represent the Company on a continuing basis and to confer on one or more of such persons, as well as on others (but in such case only if such others are employed by the Company), such titles as it deems fit.

Art. 14. General Meetings.

14.1. The annual General Meeting shall be held within six - months after the end of the Financial Year.

14.2. The agenda for this Meeting shall include adoption of the Annual Accounts and the allocation of the profits, (unless the period for preparation of the Annual Accounts has been extended), as well as the granting of discharge to the directors of the Company.

14.3. At the Meeting referred to in paragraph 1, the person referred to in Article 11, paragraph 5, shall be designated and all such further matters shall be dealt with as have, subject to the provisions of paragraph 7 of this Article, been placed on the agenda, in addition thereto.

14.4. Extraordinary General Meetings shall be held whenever the Board of Management or a Shareholder considers it desirable.

14.5. General Meetings shall be held in Amsterdam, Haarlemmermeer (Schiphol Airport), Rotterdam or The Hague as determined by the person who calls the General Meeting. In the event that the entire issued share capital is represented, General Meetings may be held elsewhere, with due observance of the statutory provisions.

14.6. Shareholders shall be notified to attend the General Meeting by a Member of the Board of Management or by a Shareholder respectively.

They shall be notified not later than on the fifteenth day prior to that of the Meeting.

14.7. The matters to be dealt with shall be stated in the notice calling the Meeting. No valid resolutions can be passed in respect of matters which have not been stated in the notice calling the Meeting or in supplementary notices which have been sent with due observance of the notice period, unless the resolution is passed unanimously at a Meeting where the entire issued share capital is represented.

14.8. The General Meeting shall appoint its Chairman. The Chairman shall appoint the Secretary.

14.9. Minutes shall be kept of the business transacted at a Meeting.

Art. 15. Voting rights of Shareholders.

15.1. Each share confers the right to cast one vote. Only Shareholders shall have the right to vote.

15.2. Shareholders may be represented at a Meeting by a proxy authorized in writing.

15.3. Resolutions shall be passed with a simple majority of votes.

15.4. Shareholders may pass all resolutions which they can pass at a Meeting, without holding a Meeting. Such a resolution shall only be valid, if all Shareholders have expressed themselves in favour of the proposal in question in writing, by telegraph, by telex or by telecopier.

Art. 16. Financial Year, Annual Accounts.

16.1. The Financial Year is the calendar year.

16.2. Annually within five months after each Financial Year - subject to extension of such period by not more than six months by the General Meeting on the ground of extraordinary circumstances - Annual Accounts shall be prepared by

the Board of Management and submitted to the General Meeting. The Annual Accounts shall be signed by all the Members of the Board of Management; should the signature of one or more of them be missing, then mention shall be made thereof, stating the reason.

Art. 17. Auditor.

17.1. The General Meeting may appoint an auditor to examine the Annual Accounts prepared by the Board of Management, in accordance with Article 393, paragraph 3, Book 2 of the Civil Code and shall, if it has by Law the obligation to do so, appoint a Registered Auditor ("registeraccountant") or another expert ("deskundige"), as referred to in Article 393, first paragraph, Book 2 of the Civil Code, both of whom shall hereinafter be referred to as: Auditor.

The Auditor shall report on his examination to the Board of Management and shall issue a certificate containing the results thereof.

The General Meeting may at any time terminate the appointment of the Auditor.

17.2. The Board of Management may grant the Auditor referred to in paragraph 1 hereof or another auditor assignments at the Company's expense.

Art. 18. Profit and Loss. The profit shall be at the free disposal of the General Meeting.

Art. 19.

19.1. Distribution of profit shall take place subsequent to the adoption of the Annual Accounts from which it appears that such distribution is lawful.

Dividends shall be payable four weeks after having been declared, unless the General Meeting decides on another date therefor.

19.2. Without prejudice to the provisions laid down in paragraph 4, if the General Meeting on a motion of the Board of Management so decides, an interim dividend shall be paid, including an interim distribution of reserves.

19.3. The General Meeting may resolve that dividends shall be distributed whole or in part in a form other than in cash.

19.4. Profit distribution shall take place only to the extent that the Company's equity exceeds the issued part of the share capital, plus the reserves that must be maintained pursuant to statutory provisions.

19.5. Reserves prescribed by statutory provisions may only be applied to absorb a deficit to the extent permitted by statutory provisions.

Art. 20. Liquidation.

20.1. If the Company is dissolved pursuant to a resolution of the General Meeting, it shall be liquidated by the Board of Management, if and in so far as the General Meeting does not resolve otherwise.

20.2. After liquidation the books and records of the Company shall, during the period stated by Law remain in the custody of the person designated for that purpose by the General Meeting.

Référence de publication: 2010058154/673.

(100071812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2010.

CHÂTEAU D'URSPELT, Famille F. Lodomez SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9774 Urspelt, Am Schloss.

R.C.S. Luxembourg B 110.217.

L'an deux mil dix, le quinzième jour du mois d'avril.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CHÂTEAU D'URSPELT, Famille F. Lodomez SA, avec siège social au Am Schloss, L-9774 Urspelt, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 24 août 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 2579 du 10 janvier 2006, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110217 (la "Société").

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Freddy Lodomez, entrepreneur, demeurant à B-4960 Xhof-fraix, Malmédy, 21, chemin de Raideu,

qui désigne comme secrétaire Madame Sophie Mathot, employée privée, demeurant professionnellement à Senningerberg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Freddy LODOMEZ, précité. Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. - Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille Euros) afin de le porter de son montant actuel de EUR 100.000 (cent mille Euros) divisé en 1.000 (mille) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent Euros) chacune au montant de EUR 1.350.000 (un million trois cent cinquante mille

Euros) par l'émission de 12.500 (douze mille cinq cents) nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent Euros) chacune;

2. - Souscription des 12.500 nouvelles actions par Monsieur Freddy Lodomez et renonciation par les autres actionnaires existants à leur droit de souscription préférentiel; Libération intégrale en espèces;

3. - Modification du premier paragraphe de l'article 5 des statuts qui aura la teneur suivante:

" **Art. 5. Paragraphe 1.** Le capital social de la société est fixé à un million trois cent cinquante mille Euros (EUR 1.350.000,-) représenté par 13.500 (treize mille cinq cents) actions d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune."

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées „ne varietur" par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide à l'unanimité d'augmenter le capital souscrit de la Société d'un montant de EUR 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille Euros) afin de le porter de son montant actuel de EUR 100.000 (cent mille Euros) divisé en 1.000 (mille) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent Euros) chacune au montant de EUR 1.350.000 (un million trois cent cinquante mille Euros) par l'émission de 12.500 (douze mille cinq cents) nouvelles actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent Euros) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Souscription - Libération

L'assemblée décide d'accepter la souscription des 12.500 nouvelles actions par un des actionnaires existants Monsieur Freddy Lodomez, étant entendu que les cinq autres actionnaires, ici représentés par Monsieur Freddy Lodomez, précité, en vertu de 5 procurations données sous seing privé comme indiqué ci-avant, ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription.

Ainsi toutes les nouvelles actions sont souscrites à l'instant par Monsieur Freddy Lodomez, précité qui déclare souscrire les 12.500 (douze mille cinq cents) actions nouvellement émises et les libérer par un apport en espèces s'élevant à un million deux cent cinquante mille Euros (EUR 1.250.000).

Toutes les actions sont libérées en espèces de sorte que le montant de un million deux cent cinquante mille Euros (EUR 1.250.000) est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

Seconde résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société, lequel aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital social de la société est fixé à un million trois cent cinquante mille Euros (EUR 1.350.000,-) représenté par 13.500 (treize mille cinq cents) actions d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune."

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'Article 32-1 de la loi coordonnée sur les sociétés que les conditions requises pour l'augmentation de capital, telles que contenues à l'Article 26, ont été remplies.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de deux mille deux cents Euros (EUR 2.200).

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Freddy Lodomez, Sophie Mathot, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 16 avril 2010. LAC/2010/16545. Reçu 75,- €.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 22 avril 2010.

Référence de publication: 2010055890/83.

(100057499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2010.

Eurydice Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 82.781.

DISSOLUTION

L'an deux mille dix, le quatre mars.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Monsieur Frédéric SICCHIA, employé privé, demeurant professionnellement à L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Melody Securities S.A., une société des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège à 325, Waterfront Drive, Omar Hodge Building, 2nd Floor, Wickhams Cay, Road Town, Tortola - BVI, (IBC N ° 376 832),

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 26 février 2010.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société EURYDICE HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais, et immatriculée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 82.781, a été constituée suivant acte du notaire soussigné du 18 juin 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, n°1243 du 28 décembre 2001;

- que le capital social de la société EURYDICE HOLDING S.A. s'élève actuellement à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois cent dix (310) actions de cent euros (100,- EUR) chacune, entièrement libérées;

- que Melody Securities S.A. précitée, est devenue seule propriétaire de toutes les actions;

- que la partie comparante, en sa qualité d'actionnaire unique de la Société, a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation;

- que l'actionnaire unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu du bilan de la Société au 26 février 2010, déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné;

La partie comparante déclare encore que:

- l'activité de la Société a cessé;

- l'actionnaire unique est investie de l'entière de l'actif de la Société et déclare prendre à sa charge l'entière du passif de la Société qu'il soit connu et impayé, ou inconnu et non encore payé, le bilan au 26 février 2010 étant seulement un des éléments d'information à cette fin;

- suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société EURYDICE HOLDING S.A. est à considérer comme accomplie et clôturée;

- décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et commissaire aux comptes de la Société;

il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les actions et ou du registre des actionnaires;

- les livres et documents de la Société devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans à L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

Frais.

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison de présentes, sont évalués approximativement mille euros (EUR 1.000.-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire par ses nom, prénoms, état et demeure, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. SICCHIA, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 8 mars 2010. Relation: LAC/2010/10292. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2010.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2010055220/54.

(100056383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

Crédit Agricole Family Office Iberia, Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 31-33, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 144.145.

Le rapport annuel au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Crédit Agricole Family Office Iberia

Signature

Référence de publication: 2010052410/12.

(100066832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2010.

**Arba Holding SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,
(anc. Arba Holding S.A.).**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 30.879.

L'an deux mil dix, le quinze avril.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Société de Gestion de Patrimoine Familial.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de la société anonyme ARBA HOLDING S.A., dénommée ci-après "la Société", ayant son siège social à L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi, inscrite au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 30879, constituée suivant acte reçu par Maître Alphonse LENTZ, alors notaire de résidence à Remich, en date du 22 juin 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 323 du 9 novembre 1989, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Joseph KERSCHEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 mai 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 404 du 6 septembre 1993, et suivant résolutions prises lors de l'assemblée Générale extraordinaire sous seing privé tenue en date du 9 novembre 2001, publié par extrait au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 491 du 28 mars 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Luc BRAUN, diplômé ès sciences économiques, avec adresse professionnelle à L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Marie POOS, licencié en sciences économiques, avec adresse professionnelle à L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi.

L'Assemblée élit comme scrutateur Monsieur Horst SCHNEIDER, Diplomkaufmann, avec adresse professionnelle à L-2120 Luxembourg, 16, Allée Marconi.

Monsieur le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I) Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II) Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les mille deux cent cinquante (1250) actions représentatives de l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Transformation de la société en société de gestion de patrimoine familial ("SPF") à compter de ce jour.

2. Modification de l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société de gestion de patrimoine familial sous forme d'une société anonyme, sous la dénomination ARBA HOLDING SPF".

3. Changement du libellé de l'objet social (article 3 des statuts) pour lui donner la teneur suivante:

"La société a pour objet exclusif l'investissement en valeurs mobilières, l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte, à l'exclusion de toute activité commerciale.

La société pourra détenir une participation dans une société à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société.

Dans le cadre de son activité, la société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La société prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites des dispositions de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF").

4. Modification de l'article 6 des statuts pour rajouter l'alinéa suivant:

"La société peut acquérir ses propres actions dans le cas et sous les conditions prévues par les articles 49-2 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915."

5. Modification du premier alinéa de l'article 9 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Cependant, si la société est constituée par un actionnaire unique ou s'il est constaté à une assemblée générale des actionnaires que toutes les actions de la société sont détenues par un actionnaire unique, la société peut être administrée par un administrateur unique jusqu'à la première assemblée générale annuelle suivant le moment où il a été remarqué par la société que ses actions étaient détenues par plus d'un actionnaire."

6. Modification du premier alinéa de l'article 12 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration. En cas d'administrateur unique, tous les pouvoirs du conseil d'administration lui sont dévolus."

7. Modification de l'article 12 des statuts pour rajouter les alinéas suivants:

"Le conseil d'administration est autorisé ci émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque forme que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait."

8. Modification de l'article 14 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Vis-à-vis des tiers la société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur unique ou bien, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature collective de deux administrateurs ou par la seule signature du président du conseil d'administration ou la seule signature de toute personne à laquelle pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration."

9. Modification de l'article 20 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales et aux lois modificatives."

10. Divers.

IV) Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci passe à l'ordre du jour.

Après délibération, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes, qui ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution

L'Assemblée décide de transformer la société en société de gestion de patrimoine familial ("SPF") à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société de gestion de patrimoine familial sous forme d'une société anonyme, sous la dénomination ARBA HOLDING SPF".

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier le libellé de l'objet social (article 3 des statuts) pour lui donner la teneur suivante:

"La société a pour objet exclusif l'investissement en valeurs mobilières, l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte, à l'exclusion de toute activité commerciale.

La société pourra détenir une participation dans une société à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société.

Dans le cadre de son activité, la société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La société prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites des dispositions de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF").

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts pour rajouter l'alinéa suivant:

"La société peut acquérir ses propres actions dans le cas et sous les conditions prévues par les articles 49-2 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915."

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 9 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Cependant, si la société est constituée par un actionnaire unique ou s'il est constaté à une assemblée générale des actionnaires que toutes les actions de la société sont détenues par un actionnaire unique, la société peut être administrée par un administrateur unique jusqu'à la première assemblée générale annuelle suivant le moment où il a été remarqué par la société que ses actions étaient détenues par plus d'un actionnaire."

Sixième résolution

L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 12 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration. En cas d'administrateur unique, tous les pouvoirs du conseil d'administration lui sont dévolus."

Septième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 12 des statuts pour rajouter les alinéas suivants:

"Le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque forme que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait."

Huitième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 14 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Vis-à-vis des tiers la société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur unique ou bien, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature collective de deux administrateurs ou par la seule signature du président du conseil d'administration ou la seule signature de toute personne à laquelle pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration."

Neuvième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 20 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales et aux lois modificatives."

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à la somme de mille trois cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les comparants prémentionnés ont signé le présent procès-verbal avec Nous, notaire.

Signé: Luc BRAUN, Jean-Marie POOS, Horst SCHNEIDER, Carlo WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 avril 2010. LAC/2010/16481. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2010.

Référence de publication: 2010055937/150.

(100056735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2010.

Immobilière Building BE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 141.748.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 11 mai 2010 que:

1. M. Albert AFLALO a démissionné de son poste d'administrateur unique de la société en date du 11 mai 2010.

2. A été élu au poste d'administrateur unique:

M. Vladislav Prochazka, né le 21 juillet 1963 à Kladno, République tchèque, demeurant à 1710 Borivojova, 27201 Kladno, République tchèque.

Son mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2014.

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2010052571/16.

(100066775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2010.

Whitehall French RE 10 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.785.783,96.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 138.796.

—
Il résulte des résolutions prises par le Conseil de Gérance de la Société en date du 24 mars 2010 que:

- le siège social de la Société a été transféré du 9-11 Grand Rue, L-1661 Luxembourg au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg avec effet au 24 mars 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2010.

Pour la Société

Christophe Cahuzac

Gérant

Référence de publication: 2010054532/16.

(100055465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

Omas International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 90.204.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 17 novembre 2009

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide délire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturé au 30 juin 2010

comme suit:

Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE MEVEA SARL, 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2010052601/18.

(100066813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2010.

Ger-Adtec S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8140 Bridel, 72, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 46.121.

L'an deux mille dix.

Le treize avril.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

La société à responsabilité limitée I.Q. Invest S.à r.l., avec siège social à L-3448 Dudelange, 29, rue Dicks, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 152.231,

ici représentée par Madame Peggy SIMON, employée privée, demeurant à Berdorf, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 8 avril 2010,

laquelle procuration, après avoir été paraphée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Qu'elle est l'associée unique de la société à responsabilité limitée GER-ADTEC S.à r.l., avec siège social à L-8140 Bridel, 72, rue de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 46.121 (NIN 1993 2411 531).

Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire Marc CRAVATTE alors de résidence à Ettelbruck en date du 17 décembre 1993, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 98 du 17 mars 1994, et dont les statuts ont été modifiés comme suit:

- suivant acte reçu par le même notaire Marc CRAVATTE en date du 28 octobre 1994, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 52 du 1^{er} février 1995;

- suivant acte reçu par le même notaire Marc CRAVATTE en date du 11 juin 1996, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 442 du 9 septembre 1996;

- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 13 mars 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1078 du 2 juin 2006,

- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 mai 2008, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1611 du 1^{er} juillet 2008;

- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 juillet 2008, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1922 du 6 août 2008;

- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 18 février 2009, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 617 du 20 mars 2009.

Que la société ne possède pas d'immeubles ou parts d'immeubles.

Que le capital social de la société s'élève au montant de vingt-deux mille cinq cents Euros (€ 22.500.-), représenté par neuf cents (900) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (€ 25.-) chacune.

Que suite à deux conventions de cession de parts sociales du 31 mars 2010, lesquelles conventions, après avoir été paraphées "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement, toutes les parts sociales ont été attribuées à la société à responsabilité limitée I.Q. Invest S.à r.l., préqualifiée.

Lesdites conventions de cession de parts sociales ont été acceptées par le gérant de la société, à savoir Monsieur Josua WUTZ, conformément à l'article 1690 du Code Civil avec dispense de signification.

Ensuite l'associée unique, représentée comme dit ci-avant, a pris la résolution suivante:

Résolution unique

L'associée unique décide de modifier l'article 6 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de VINGT-DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 22.500), représenté par neuf cent (900) parts sociales d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (25,- EUR) chacune.

Toutes les parts sociales ont été attribuées à la société à responsabilité limitée I.Q. Invest S.à r.l., avec siège social à L-3448 Dudelange, 29, rue Dicks, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 152.231.

DONT ACTE fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant d'après ses nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 19 avril 2010. Relation: ECH/2010/529. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Releveur ff. (signé): D. SPELLER.

Pour expédition conforme, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 26 avril 2010.

Référence de publication: 2010055941/62.

(100056991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2010.

European Maintenance & Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 17, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 87.924.

—
EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mars 2010:

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de Nationwide Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n° RCS Luxembourg B99 746 comme Administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

- Est acceptée la nomination de Rika Mamdy avec adresse professionnelle 60 Grand Rue, L-1660 Luxembourg en tant que représentant permanent de Nationwide Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n°RCS Luxembourg B99 746.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de Tyndall Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n°RCS Luxembourg B99 747 comme Administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

- Est acceptée la nomination de Rika Mamdy avec adresse professionnelle 60 Grand Rue, L1660 Luxembourg en tant que représentant permanent de Tyndall Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n°RCS Luxembourg B99 747.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de Alpmann Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n°RCS Luxembourg B99 739 comme Administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

- Est acceptée la nomination de Rika Mamdy avec adresse professionnelle 60 Grand Rue, L1660 Luxembourg en tant que représentant permanent de Alpmann Management S.A. ayant son siège social 60 Grand Rue, 1^{er} étage, L-1660 Luxembourg n°RCS Luxembourg B99 739.

- Est confirmé avec effet immédiat le renouvellement du mandat de Fiduciary & Accounting Services S.A. ayant son siège social R.G. Hodge Plaza, 1, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, n°IBC 303554 comme Commissaire aux Comptes jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2016.

Luxembourg, le 30 mars 2010.

Pour European Maintenance & Services S.A.

Référence de publication: 2010052684/32.

(100066703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2010.

Whitehall Street International Real Estate 2008, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 136.889.

—
Il résulte des résolutions prises par le Conseil de Gérance de la Société en date du 24 mars 2010 que:

- le siège social de la Société a été transféré du 9-11 Grand Rue, L-1661 Luxembourg au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg avec effet au 24 mars 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2010

Pour la Société

Christophe Cahuzac

Gérant

Référence de publication: 2010054538/16.

(100055512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

Glover International Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 81.942.

Extrait d'une résolution des administrateurs pris le 1^{er} avril 2010

Le 1^{er} avril 2010, les Administrateurs de la Société ont décidé comme suit:

- De transférer le siège social de la Société du 20, Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg au 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 1 avril 2010.

CMS Management Services S.A.

Director

Catherine Noens

Permanent Representative

Référence de publication: 2010054542/16.

(100055824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

Hutchison 3G Austria Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 77.375.

Modification - Gérant(s)

Les informations suivantes sont à corriger auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg:

1) Les coordonnées du gérant, M. Richard Chan, sont les suivantes:

Nom: Chan

Prénom(s): Richard Waichi

Adresse privée: Apartment 14; 41, rue Siggy vu Letzebuerg; L-1933 Luxembourg

2) Les coordonnées du gérant, Mme Susan Chow, sont les suivantes:

Nom: Chow

Prénom(s): Susan

Adresse privée: 9A Po Garden; 9, Brewin Path; Mid-Levels; Hong Kong

3) Les coordonnées du gérant, M. Christian Salbaing, sont les suivantes:

Nom: Salbaing

Prénom(s): Christian

Adresse professionnelle: 3e étage; 7, rue du Marché-aux-Herbes; L-1728 Luxembourg

Luxembourg, le 23 avril 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010055346/22.

(100056178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

DB Re, Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 53.295.

Auszug aus dem Protokoll der Gesellschafterversammlung vom 15. April 2010:

KPMG Audit Sàrl wird zum Wirtschaftsprüfer für das Jahr 2010 ernannt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den ...

Für DB Re S.A.

Unterschrift

Référence de publication: 2010054608/13.

(100055710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

Finmean Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 106.269.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 avril 2010

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance. Monsieur Norbert SCHMITZ adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, et les sociétés S.G.A. SERVICES S.A., siège social au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, et FMS SERVICES S.A., siège social au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. La société H.R.T. REVISION S.A. dont le siège est au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, est réélue Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société FINMEAN HOLDING S.A.

Référence de publication: 2010054614/15.

(100055494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

LSRC II F&F Investor S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 21.778,00.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 151.318.

—
In the year two thousand and ten, on the thirtieth day of March, before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of LSRC II F&F Investor S.à.r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 5, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 151.318 (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on January 22, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 618 of March 23, 2010. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended most recently pursuant to a deed of the same notary, on January 27, 2010, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Meeting is chaired by Alessia Rossi, Avocat à la Cour, with professional address in Luxembourg. The Chairman appoints Vanessa Schmitt, Avocat, with professional address in Luxembourg, as Secretary of the Meeting.

The Meeting elects Armony Allamanno, juriste, with professional address in Luxembourg as Scrutineer of the Meeting (the Chairman, the Secretary and the Scrutineer being collectively referred to hereafter as the Bureau of the Meeting).

The shareholders present or represented at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list which will remain attached to the present minutes after having been signed by the representative(s) of the shareholders and the members of the Bureau.

The proxies from the shareholders represented at the present Meeting will also remain attached to the present minutes and signed by all the parties.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. It appears from the said attendance list established and certified by the members of the Bureau that 20,000 (twenty thousand) shares with a par value of USD 1.00 (one United States Dollar), representing the entirety of the share capital of the Company of USD 20,000 (twenty thousand United States Dollars) are duly represented at this Meeting, which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced.

The attendance list, signed by the members of the Bureau and the notary, shall remain attached to the present deed together with the proxies to be filed with the registration authorities.

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 1,778 (one thousand seven hundred seventy eight United States Dollars) in order to bring the share capital from its present amount of USD 20,000 (twenty thousand United States Dollars) represented by 20,000 (twenty thousand) shares of USD 1.00 (one United States Dollar) each, to

USD 21,778 (twenty one thousand seven hundred seventy eight United States Dollars), by way of the issuance of 1,778 (one thousand seven hundred seventy eight) shares having a par value of USD 1.00 (one United States Dollar) each;

3. Subscription and payment of the share capital increase adopted under item 2. above;

4. Subsequent amendment of article 5.1 of the Articles in order to reflect the share capital increase adopted under item 2. above;

5. Amendment to the shareholder register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the shareholder register of the Company; and

6. Restatement of the Articles of the Company.

These facts having been exposed and recognized as true by the Meeting, the Meeting unanimously decides on the following resolutions:

First resolution

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of USD 1,778 (one thousand seven hundred seventy eight United States Dollars) in order to bring the share capital from its present amount of USD 20,000 (twenty thousand United States Dollars) represented by 20,000 (twenty thousand) shares of USD 1.00 (one United States Dollar) each, to USD 21,778 (twenty one thousand seven hundred seventy eight United States Dollars), by way of the issuance of 1,778 (one thousand seven hundred seventy eight) shares having a par value of USD 1.00 (one United States Dollar) each.

Third resolution

The Meeting resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows, it being understood that the existing shareholders of the Company waived, to the extent required, their preferential subscription rights.

Subscription - Payment

Marcella Leone 1999 Trust, duly represented by Alessia Rossi, prenamed, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on March 17, 2010, declares to subscribe for 1,778 (one thousand seven hundred seventy eight) shares having a par value of USD 1.00 (one United States Dollar) each and to fully pay up such shares by a contribution in cash in an aggregate amount of USD 1,778 (one thousand seven hundred seventy eight United States Dollars); As a result of the above subscriptions and contributions, an amount of USD 1,778 (one thousand seven hundred seventy eight United States Dollars) is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, and shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

Fourth resolution

As a result of the foregoing resolutions, the Meeting resolves to amend article 5.1 of the Articles which shall henceforth read as follows:

" **5.1.** The F&F Investor Company's corporate capital is fixed at twenty one thousand seven hundred seventy eight United States Dollars (USD 21,778) represented by twenty one thousand seven hundred seventy eight (21,778) ordinary shares in registered form with a par value of one United States Dollar (USD 1.00) each, all subscribed and fully paid up."

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend the shareholder register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the shareholder register of the Company.

Sixth resolution

As a result of the foregoing resolutions, the Meeting further resolves to restate the Company's Articles as follows:

"I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "LSRC II F&F Investor S.à.r.l." (hereafter, the "F&F Investor Company"), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter, the "Law"), as well as by the present articles of association (hereafter, the "F&F Investor Articles").

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the F&F Investor Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the F&F Investor Company, and the board of managers shall provide notice of such resolution to the shareholder(s) promptly following the making of such resolution. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or, if there is more than one shareholder, the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the F&F Investor Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a unanimous resolution of the board of managers of the F&F Investor Company, provided that no branch, subsidiary or office may be established in the United States of America or Canada, and the board of managers shall provide notice of such resolution to the shareholder(s) promptly following the making of such resolution. Where the board of managers of the F&F Investor Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the F&F Investor Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances by a unanimous resolution of the board of managers of the F&F Investor Company, and the board of managers shall provide notice of such resolution to the shareholder(s) promptly following the making of such resolution. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the F&F Investor Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the F&F Investor Company is the acquisition, and as the case may be, the disposal of equity and/or debt instruments issued by LSRC II S.à.r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 7, Gaston Diderich, L- 1420 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.582 (hereinafter "LSRC II") and the management and financing of such participations. The F&F Investor Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner, and as the case may be, sell, transfer or otherwise dispose of, any shares and convertible preferred equity certificates issued by LSRC II. In addition thereto, the F&F Investor Company may also invest in any Rated Liquid Security.

3.2. The F&F Investor Company may borrow funds through the issuance, by way of private placement only, of convertible preferred equity certificates. The F&F Investor Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to LSRC II only. The F&F Investor Company may only give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations.

3.3. The F&F Investor Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4 The F&F Investor Company may carry out any actions which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The F&F Investor Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The F&F Investor Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares - Securities**Art. 5. Capital.**

5.1. The F&F Investor Company's corporate capital is fixed at twenty one thousand seven hundred seventy eight United States Dollars (USD 21,778) represented by twenty one thousand seven hundred seventy eight (21,778) ordinary shares in registered form with a par value of one United States Dollar (USD 1.00) each, all subscribed and fully paid up.

5.2. The share capital of the F&F Investor Company may be increased or reduced one or more times by a resolution of the sole shareholder or, if there is more than one shareholder, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the F&F Investor Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the F&F Investor Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the F&F Investor Company, the F&F Investor Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the F&F Investor Company.

6.3. The transfer of shares among shareholders or to third parties will occur in accordance with the provisions of Luxembourg law and the F&F Investor Shareholders Agreement (as defined in Article 19).

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the F&F Investor Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

Art. 7. Securities.

7.1. Other than Investor CPECs (as defined in Article 19), the F&F Investor Company cannot issue any bonds, convertible bonds, preferred equity instruments, warrants or other securities.

III. Management - Representation**Art. 8. Board of managers.**

8.1. The board of managers shall at all times be comprised of five (5) managers who shall be appointed by means of the resolution of the general meeting of shareholders, each for a three (3) year term. No more than two (2) managers shall be residents of Canada or the United States and at least two (2) managers shall be residents of Luxembourg (the "Residency Requirement"). Immediately upon the expiration of any such three (3) year term, the entire board of managers shall be deemed to have tendered their resignations. No earlier than sixty (60) and no later than forty-five (45) days prior to the expiration of any three (3) year term (or within five (5) business days following the death, incapacitation, resignation or removal of any one (1) manager), the board of managers shall convene a general meeting of shareholders by giving notice to the shareholders of such meeting which shall be for the purpose of: (i) in the event of the pending expiration of any three (3) year term, electing five (5) managers to the board of managers, each for a new three (3) year term commencing on the expiration date of the then current term; or (ii) in the event of the death, incapacitation, resignation or removal of any one (1) manager, electing one (1) replacement manager to the board of managers for the remainder of such replaced manager's term commencing immediately following such general meeting, which general meeting of shareholders shall be held no later than fifteen (15) business days after the giving of any such notice. No manager may be removed from office by any shareholder, except with the resolution of shareholders representing at least 70% of the share capital at the time the vote is taken, upon which the entire board of managers shall be deemed to have tendered their resignations and a new board of managers (which may be comprised of previous managers) shall be elected by the shareholders in accordance with the foregoing and this Article 8.

8.2. Within (5) days of receipt of the notice of meeting specified in Article 8.1, each shareholder may nominate: (a) in the event of the pending expiration of any three (3) year term, up to five (5) persons as candidates for appointment to the board of managers; or (b) in the event of the death, incapacitation, resignation or removal of any one (1) manager, one (1) candidate for appointment to the board of managers, by giving notice in writing to the F&F Investor Company at its registered office of the full names of its nominated candidate(s) and their country of residence.

8.3. Appointment of managers at all general meetings of shareholders at which managers are to be appointed shall be by ballot, and, a plurality of the votes cast thereat shall appoint the manager(s). For the avoidance of doubt, every shareholder entitled to vote at an appointment of managers has the right to cast votes for the managers to be appointed equal to the number of shares held by such shareholder, and may cast all votes granted to it in favor of one candidate or distribute them among the candidates in such manner as the shareholder sees fit. If the shareholder has voted for more than one candidate without specifying the distribution among such candidates, the shareholder shall be deemed to have divided its votes equally among the candidates for whom the shareholder has voted. Incorrect ballots shall be void.

8.4. In the case of two nominees receiving the same amount of votes for the final seat, or sole replacement seat, as the case may be, or in any other case where the requisite number of managers are not elected or the plurality of votes results in the Residency Requirement not being satisfied, such election shall be deemed to be null and void and a new vote shall be held within not more than three (3) business days of the null vote and all shareholders shall be entitled to vote in accordance with Article 8.3 on the same nominees until the requisite number of managers are so elected. For the avoidance of doubt, for any subsequent meeting or voting in accordance with this Article 8.4, the notice requirements of this Article 8 shall not apply.

8.5 For a resolution of the shareholders regarding the appointment or removal of managers to be valid, shareholders representing at least 50% of the share capital at the time the vote is taken must vote or affirmatively abstain from voting at such meeting.

Art. 9. Powers of the board of managers.

9.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present F&F Investor Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the F&F Investor Company's object, except during any Caretaker Period, during which the board of managers shall only exercise the Caretaker Actions.

9.2. Special and limited powers may be delegated by the board of managers of the F&F Investor Company, for determined matters, to one or more agents, either shareholders or not, selected with due care by the board of managers of the F&F Investor Company and possessing the appropriate knowledge and business experience required to accept such delegation. Any such agents shall not take any material actions inside the United States of America or Canada.

Art. 10. Procedure.

10.1. The board of managers shall meet upon the request of any manager in the Grand Duchy of Luxembourg. The board of managers shall meet at least once annually.

10.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least five (5) days in advance of the date set for such meeting, except in the case of emergency, in which case the nature of such circumstances

shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers. Notice of any meeting of the board of managers provided to the members of the board of managers in accordance with this Article 10.2 shall be provided contemporaneously to all Observers (as defined in Article 10.8).

10.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the F&F Investor Company are present at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the F&F Investor Company. Notwithstanding the foregoing, in the event a convening notice is waived in accordance with this Article 10.3, notice of such meeting shall still be provided to the Observers promptly following the request of any manager to convene such meeting pursuant to Article 10.1.

10.4. Until the date upon which the Investor Investment Manager (as defined in Article 19) is no longer appointed as the investment manager to the F&F Investor Company, the board of managers may validly deliberate and act only if a majority of its members are present at a meeting of the board of managers and resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. At any other time, the board of managers may validly deliberate and act only if all of its members are present at a meeting of the board of managers and resolutions of the board of managers are validly taken by unanimous vote, except with respect to investments in Rated Liquid Securities which shall only require a majority of members of the board of managers to be present and votes cast. At any time, the board of managers may validly deliberate and act with respect to the removal of the Investor Investment Manager as investment manager to the F&F Investor Company only in accordance with Section 14.4 of these F&F Investor Articles. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present at the meeting.

10.5. Except as otherwise provided in the F&F Investor Shareholders Agreement or the Guidelines (as defined in Article 19), a manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the members of the board of managers taking part in the meeting to hear and speak to each other, provided that at least a majority of its members is physically present in Luxembourg. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

10.6. A member of the board of managers cannot grant a power of attorney to another member of the board of managers to represent him/her/it at a meeting of the board of managers.

10.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

10.8. Each shareholder is entitled to appoint and remove an observer to the board of managers (each, an "Observer"). Each Observer shall be permitted to attend, physically, by telephone, video conference call or similar means, any meeting of the board of managers and shall be entitled to speak at, and to be heard at, such meeting but shall not be entitled to vote on any resolutions of the board of managers and, thus, unless physically present at the meeting, shall be required to depart the meeting prior to the commencement of any voting process with respect to any resolutions. In its capacity as an observer, the entitlement of each Observer to speak at any meetings of the board of managers shall be limited to seeking clarifications, asking questions, and receiving information and shall not extend to the actual decision-making process. Observers shall be entitled to receive all written materials and other information given to the members of the board of managers in connection with any such meeting at the same time and in the same manner and form as given to such members of the board of managers, provided that such Observers, by accepting such materials and other information, agree to remain subject to all confidentiality provisions of the F&F Investor Shareholders Agreement as if a party thereto, and provided further that the shareholder such Observer was appointed by shall remain liable for all actions of such Observer at any meeting of the board of managers or with respect to such Observer's handling of the written materials and other information that it receives.

Art. 11. Representation. The F&F Investor Company will be bound in all circumstances by the joint signatures of two (2) managers of the F&F Investor Company, or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with Article 9.2. of these F&F Investor Articles. Notwithstanding the generality of the foregoing, any manager may independently bind the F&F Investor Company with respect to fees and expenses incurred by the F&F Investor Company in the framework of its daily management up to an amount of ten thousand euro (EUR 10,000) per occurrence and no more than twenty thousand euro (EUR 20,000) in the aggregate annually.

Art. 12. Liability of the managers.

12.1. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the F&F Investor Company, provided such commitment is in compliance with these F&F Investor Articles and the Law.

12.2. For the avoidance of doubt, Article 12.1 shall not be applicable in the event the managers represent the F&F Investor Company pursuant to Article 11 without explicit prior board approval.

IV. General meetings of shareholders

Art. 13. Powers and Voting rights.

13.1. If there is only one shareholder, the sole shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

13.2. Each shareholder has one vote per share.

13.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 14. Form - Quorum - Majority.

14.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their votes by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile. If there are more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders must be taken during a general meeting of shareholders. The shareholders shall be convened to a general meeting or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than half (1/2) of the share capital. If any shareholder cannot attend a general meeting of the shareholders, the board of managers shall circulate a copy of any materials distributed at such general meeting (and not included in the meeting notice package) to such shareholder within a reasonable time following such general meeting.

14.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital, at the time the vote is taken.

14.3. Reserved.

14.4 Notwithstanding anything to the contrary, the shareholders (excluding, for such purpose, the Investor Investment Manager and any of its affiliates, if shareholders), at any time, may force the removal or termination of the Investor Investment Manager as investment manager of the F&F Investor Company, with or without cause, on approval of shareholders representing at least sixty six and two thirds per cent (66 2/3%) of the share capital. The effect of such removal or termination of the Investor Investment Manager shall be subject to the terms of any investment services agreement entered into between the F&F Investor Company and the Investor Investment Manager.

14.5 Reserved.

14.6 Notwithstanding anything to the contrary, the following resolutions may only be adopted with the unanimous consent of all existing shareholders at the time of such vote:

- (a) to amend Article 3 of the F&F Investor Articles,
- (b) to amend Article 5 of the F&F Investor Articles (except as set forth in Article 14.7),
- (c) to amend Article 6 of the F&F Investor Articles,
- (d) to amend Article 8 of the F&F Investor Articles,
- (e) to amend Article 10 of the F&F Investor Articles,
- (f) to amend Article 13 of the F&F Investor Articles,
- (g) to amend this Article 14 of the F&F Investor Articles,
- (h) to dissolve and liquidate the F&F Investor Company,
- (i) to enter into transactions with an affiliate of the Investor Investment Manager (as defined in Article 19) or any other affiliate thereof,
- (j) to merge or consolidate with another person or sell substantially all of the assets of the F&F Investor Company, and
- (k) to take any action reasonably expected to have a material adverse effect on the assets of the F&F Investor Company.

14.7 Notwithstanding anything to the contrary, any issuance of additional shares in connection with an Additional Closing (as defined in the F&F Investor Shareholders Agreement) and the subsequent amendment of Article 5 of the Articles shall be validly adopted with the consent of shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 15. Accounting year.

15.1. The accounting year of the F&F Investor Company shall be the 12 month period starting on January 1 of each year and ending on December 31 or any other day required under U.S. federal income tax principles.

15.2. Each year, with reference to the end of the F&F Investor Company's year, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the F&F Investor Company as well as an inventory including an indication of the value of the F&F Investor Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the F&F Investor Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the F&F Investor Company.

15.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the F&F Investor Company's registered office.

Art. 16. Allocation of Profits.

16.1. The gross profits of the F&F Investor Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the F&F Investor Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the F&F Investor Company's nominal share capital.

16.2. The shareholders have discretionary power to dispose of any surplus over and above the ten per cent (10%) statutory reserve if a resolution approving such disposition is passed at a general meeting of the shareholders. Such resolution of the shareholders may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

16.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(a) a statement of accounts or an inventory or report is established by the board of managers of the F&F Investor Company;

(b) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(c) the decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or, if there is more than one shareholder, by the general meeting of shareholders of the F&F Investor Company; and

(d) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the F&F Investor Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 17. Dissolution - Liquidation.

17.1. Without prejudice to Article 14.3.(b), in the event of a dissolution of the F&F Investor Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the sole shareholder or, if there is more than one shareholder, the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the F&F Investor Company.

17.2. The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the F&F Investor Company shall be paid to the shareholder or, if there is more than one shareholder, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the F&F Investor Company.

17.3 The F&F Investor Company will not distribute assets in kind, whether marketable or otherwise, other than upon dissolution of the F&F Investor Company pursuant to this Article 17, provided that the liquidator, based on advice from the F&F Investor Company, reasonably believes that such distribution in kind is in the best interests of the shareholders, taken as a whole, and provided further that such distribution would not result in any shareholder that is subject to a maximum percentage ownership limit in any type of asset or security, and that has provided the F&F Investor Company with prior notice of such maximum percentage ownership limit, exceeding such limit.

17.4 A shareholder may request, in lieu of a distribution of assets in kind, that the F&F Investor Company use its commercially reasonable efforts (at the expense of such shareholder) to find, as soon as reasonably practicable, two (2) prospective purchasers to make an offer for the assets otherwise distributable in kind to such shareholder and notify such shareholder of such offers. If the shareholder accepts any such offer, the F&F Investor Company shall use its commercially reasonable efforts to consummate the sale of such assets to such purchaser at the expense of such shareholder and provided that the F&F Investor Company shall not be obligated to incur any liabilities in connection with such sale. Upon receipt of the proceeds of such sale, the F&F Investor Company shall distribute such proceeds, net of all costs and expenses incurred in connection with such sale, to the shareholder in substitution for the distribution in kind. If the shareholder refuses both offers or fails to accept any such offer within 14 days of being notified by the F&F Investor Company of such offers, it shall be deemed to accept the originally contemplated payment in kind.

VII. General provision

Art. 18. General. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the F&F Investor Articles.

VIII. Definitions

Art. 19. Definitions.

19.1. As used in the F&F Investor Articles the following terms shall have the following meanings:

Caretaker Actions means the following:

- (i) instituting any resolution that the board of managers passed prior to the commencement of the related Caretaker Period (including the signing of any agreements);
 - (ii) investing or reinvesting in Rated Liquid Securities;
 - (iii) calling of an extraordinary general meeting of shareholders for the purpose of electing a new board of managers;
 - (iv) recording and distributing minutes of meetings;
 - (v) maintaining and managing its existing investments and those of its subsidiaries;
 - (vi) accounting and book-keeping;
 - (vii) administrative or day-to-day management duties (including, but not limited to, communicating with local and foreign authorities, communicating with the F&F Investor Company's domiciliation agent, communicating with the F&F Investor Company's counsel and other advisers, operating the F&F Investor Company's bank accounts and paying the F&F Investor Company's debts when they fall due); and
 - (viii) monitoring business performance and results and ensuring that appropriate resources are available to the F&F Investor Company,
- but does not include:
- (i) the issuing or redeeming of Investor CPECs;
 - (ii) the sale or purchase of any assets held by the F&F Investor Company or its subsidiaries other than Rated Liquid Securities; or
 - (iii) any other action (other than those set forth paragraphs in (i) and (ii) of this definition) that is likely to have a material effect on the F&F Investor Company or any of its subsidiaries.

Caretaker Period means each period beginning on the earlier of (i) the date of resignation or death of a manager or (ii) the date of the end of the term of the current board of managers and ending on the date that a new board of managers is elected in accordance with Article 8.

F&F Investor CPEC Master Terms and Conditions means master terms and conditions of Investor CPECs as the F&F Investor Company may adopt from time to time.

F&F Investor Shareholders Agreement means the shareholders agreement dated on or about February 9, 2010 by and among all the Investor CPECholders and the F&F Investor Company (as such agreement may be amended, modified or supplemented from time to time).

Guidelines means, at any time, the guidelines relating to the management of the F&F Investor Company, adopted by the shareholders and attached to the F&F Investor Shareholders Agreement as Exhibit C.

Investor CPECs means any convertible preferred equity certificate issued by the F&F Investor Company that is convertible into ordinary shares and issued pursuant to any F&F Investor CPEC Master Terms and Conditions.

Investor CPECholders means the holders of Investor CPECs, from time to time.

Investor Investment Manager means the person appointed as such under the exclusive investment services agreement with the F&F Investor Company as of the date hereof or any other exclusive investment services agreement with the F&F Investor Company that is agreed to and approved in writing by the shareholders.

Rated Liquid Securities means one or more of the following:

- (i) direct obligations of, and obligations fully guaranteed as to the timely payment of principal and interest by, the United States, or obligations of any agency or instrumentality thereof when such obligations are backed by the full faith and credit of the United States;
- (ii) certificates of deposit and bankers' acceptances (which shall each have an original maturity of not more than 365 days) of any United States depository institution or trust company incorporated under the laws of the United States or any state and subject to supervision and examination by federal and/or state authorities, provided that the long term unsecured senior debt obligations of such depository institution or trust company at the date of acquisition thereof have been rated "AA-" by S&P or "Aa3" by Moody's, or better, or the short-term unsecured senior debt obligations of such depository institution or trust company are rated by S&P or Moody's in its highest rating category;
- (iii) commercial paper (having original maturities of not more than 270 days) of any corporation (other than the F&F Investor Company or any of its subsidiaries), incorporated under the laws of the United States or any State thereof that on the date of acquisition thereof has been rated by S&P or Moody's in the highest short term unsecured commercial paper rating category;
- (iv) any money market fund that has been rated by S&P or Moody's in its highest rating category (including any designations of "plus" or "minus") or that invests solely in Rated Liquid Securities;
- (v) eurodollar deposits (which shall each have an original maturity of not more than 365 days) of any depository institution or trust company, provided that the long-term unsecured senior debt obligations of such depository institution or trust company at the date of acquisition thereof have been rated "AA-" by S&P or "Aa3" by Moody's, or better, or the short-term unsecured senior debt obligations of such depository institution or trust company are rated by S&P or Moody's in its highest rating category,

provided, however that in any case any Rated Liquid Securities (i) will have a stated principal amount at the maturity of such investment, (ii) will not be purchased at a price in excess of 100% of par and provided, further, none of the

foregoing will be a Rated Liquid Security if, at the time it is proposed to be acquired, payments due to the F&F Investor Company under its terms or proceeds from its disposition by the F&F Investor Company would be subject to any withholding tax, other than withholding tax as to which the related obligor, issuer or transferee must pay additional amounts so that the net amount of such payments or proceeds (as the case may be) received by the F&F Investor Company after satisfaction of such withholding tax equals the gross amount that would have been received before imposition of such withholding tax."

There being no further business, the Meeting is closed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present Meeting, is approximately one thousand three hundred Euros.

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le trente mars, par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de LSRC II F&F Investor S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 5, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151.318 (la Société), constituée suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, le 22 janvier 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 618 du 23 mars 2010. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte du même notaire, le 27 janvier 2010, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est présidée par Alessia Rossi, Avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président nomme Vanessa Schmitt, Avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, comme Secrétaire de l'Assemblée.

L'Assemblée choisit Armony Allamanno, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg comme Scrutateur de l'Assemblée (le Président, le Secrétaire et le Scrutateur étant collectivement désignés par la suite comme le Bureau de l'Assemblée).

Les associés présents ou représentés à l'Assemblée et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal après avoir été signée par le(s) mandataire(s) des associés et les membres du Bureau.

Les procurations des associés représentés à la présente Assemblée resteront également annexées au présent procès-verbal et signées par toutes les parties.

Le Bureau ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. - Il ressort de ladite liste de présence établie et certifiée par les membres du Bureau que 20.000 (vingt mille) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1,00 (un dollar américain) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société d'un montant de USD 20.000 (vingt mille dollars américains), sont dûment représentées à la présente Assemblée qui est dès lors régulièrement constituée et peut statuer sur les points figurant à l'ordre du jour, reproduit ci-après.

La liste de présence, signée par les membres du Bureau et le notaire, restera annexée au présent acte avec les procurations pour être soumise aux formalités de l'enregistrement.

II.- L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de USD 1.778 (mille sept cent soixante-dix-huit dollars américains) afin de porter le capital social de son montant actuel de USD 20.000 (vingt mille dollars américains) représenté par 20.000 (vingt mille) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1,00 (un dollar américain) chacune, à USD 21.778 (vingt-et-un mille sept cent soixante-dix-huit dollars américains), par l'émission de 1.778 (mille sept cent soixante-dix-huit) parts sociales ayant une valeur nominale de USD 1,00 (un dollar américain) chacune;

3. Souscription et libération de l'augmentation de capital social adoptée au point 2. ci-dessus;

4. Modification subséquente de l'article 5.1 des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital social adoptée au point 2. ci-dessus;

5. Modification du registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société; et

6. Refonte des Statuts de la Société.

Ces faits ayant été exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, l'Assemblée décide de prendre les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente l'Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les associés représentés se considérant eux-mêmes comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de USD 1.778 (mille sept cent soixante-dix-huit dollars américains) afin de porter le capital social de son montant actuel de USD 20.000 (vingt mille dollars américains) représenté par 20.000 (vingt mille) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1,00 (un dollar américain) chacune, à USD 21.778 (vingt-et-un mille sept cent soixante-dix-huit dollars américains), par l'émission de 1.778 (mille sept cent soixante-dix-huit) parts sociales ayant une valeur nominale de USD 1,00 (un dollar américain) chacune.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante à et la libération intégrale de l'augmentation du capital social comme suit, étant entendu que quelques associés existants ont renoncé, dans la mesure du nécessaire, à leurs droits de souscription préférentielle.

Souscription - Libération

Marcella Leone 1999 Trust, dûment représentée par Alessia Rossi, prénommée, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 17 mars 2010, déclare souscrire à 1.778 (mille sept cent soixante-dix-huit) parts sociales ayant une valeur nominale de USD 1,00 (un dollar américain) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en numéraire d'un montant total de USD 1.778 (mille sept cent soixante-dix-huit dollars américains); En conséquence des souscriptions et apports ci-dessus, un montant de USD 1.778 (mille sept cent soixante-dix-huit dollars américains) est immédiatement à la libre disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant et sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée décide de modifier l'article 5.1 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social de la Société F&F Investor est fixé à vingt-et-un mille sept cent soixante-dix-huit dollars américains (USD 21.778), représenté par vingt-et-un mille sept cent soixante-dix-huit (21.778) parts sociales ordinaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,00) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées."

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Sixième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée décide de reformuler les Statuts de la Société comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet- Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination "LSRC II F&F Investor S.à.r.l." (la "Société F&F Investor") qui sera régie par les lois de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), ainsi que par les présents statuts (les "Statuts de F&F Investor").

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société F&F Investor est établi à Luxembourg Ville, Grand Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par une résolution du conseil de gérance de la Société F&F Investor et le conseil de gérance en avisera l'associé ou les associés immédiatement après la prise de cette résolution. Le siège social peut par ailleurs être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, l'assemblée générale des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts de F&F Investor.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par une résolution unanime du conseil de gérance de la Société F&F Investor, à condition qu'aucune succursale ou bureau ne peut être établi aux Etats-Unis d'Amérique ou au Canada, et le conseil de gérance en avisera le ou les associés immédiatement après l'adoption de cette décision. Lorsque le conseil de gérance de la Société F&F Investor estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements seraient de nature à compromettre les activités normales de la Société F&F Investor à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances extraordinaires par une résolutions unanime du conseil de gérance de la Société F&F Investor et le conseil de gérance en avisera immédiatement l'associé ou les associés après la prise de cette décision. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société F&F Investor qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. La Société F&F Investor a pour objet l'acquisition, et le cas échéant, la vente de titres de participation et/ou de créance émis par LSRC II S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 7, rue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.582 (ci-après "LSRC II") et la gestion de telles participations. La Société F&F Investor pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière, et le cas échéant vendre, céder ou disposer de toute autre manière de, toutes parts sociales et certificats de parts sociales privilégiées convertibles émis par LSRC II. En outre, la Société F&F Investor peut également investir dans tous Titres Liquides Classés.

3.2. La Société F&F Investor pourra emprunter en émettant, uniquement par voie de placement privé, des certificats de parts sociales privilégiées convertibles. La Société F&F Investor pourra uniquement prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, les revenus d'emprunts à LSRC II. La Société F&F Investor pourra uniquement donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur la totalité ou une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations.

3.3. La Société F&F Investor peut employer toutes les techniques et instruments liés à ses investissements en vue d'une gestion efficace pour la protéger contre les risques de crédit, de fluctuation monétaire, fluctuation des taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société F&F Investor peut effectuer toutes les opérations qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société F&F Investor est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société F&F Investor ne sera pas dissoute en raison du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales - Titres

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société F&F Investor souscrit est fixé à vingt-et-un mille sept cent soixante-dix-huit dollars américains (USD 21.778) représenté par vingt-et-un mille sept cent soixante-dix-huit (21.778) parts sociales ordinaires sous forme nominative d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,00) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société F&F Investor peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts de F&F Investor.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société F&F Investor en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Les parts sociales de la Société F&F Investor sont indivisibles vis-à-vis de la Société F&F Investor puisqu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis désigneront une seule personne qui les représentera auprès la Société F&F Investor.

6.3. La cession de parts sociales entre associés ou à des tiers s'effectuera conformément aux dispositions du droit luxembourgeois et du Pacte d'Associés F&F Investor (tel que défini à l'Article 19).

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société F&F Investor conformément aux dispositions de la Loi et peut être consulté par chaque associé qui le demande.

Art. 7. Titres.

7.1 A l'exception des CPECs Investor (tels que définis à l'article 19), la Société F&F Investor ne peut pas émettre d'obligations, d'obligations convertibles, d'instruments financiers privilégiés, warrants ou autres titres.

III. Gestion - Représentation

Art. 8. Conseil de gérance.

8.1 Le conseil de gérance sera à tout moment composé de cinq (5) gérants qui seront nommés par résolution de l'assemblée générale des associés, chacun pour un mandat de trois (3) ans. Deux (2) gérants au plus seront résidents au Canada ou aux Etats-Unis et au moins deux (2) gérants seront résidents au Luxembourg (l'"Exigence de Résidence"). Dès l'expiration d'un tel mandat de trois (3) ans, tout le conseil de gérance sera réputé avoir remis leurs démissions. Pas avant soixante (60) jours mais pas plus tard que quarante-cinq (45) jours avant l'expiration d'un mandat de trois (3) ans (ou dans les cinq (5) jours ouvrables suivant le décès, l'incapacité, la démission ou la révocation d'un (1) gérant quel qu'il soit), le conseil de gérance convoquera une assemblée générale des associés en notifiant l'assemblée aux associés dont l'objet sera: (i) en cas d'expiration imminente de tout mandat de trois (3) ans, l'élection de cinq (5) gérants au conseil de gérance, chacun pour un mandat de trois (3) ans débutant à la date d'expiration du mandat alors en cours; ou (ii) en cas de décès, incapacité, démission ou révocation d'un (1) gérant, l'élection d'un gérant remplaçant au conseil de gérance pour le reste du mandat du gérant ainsi remplacé débutant aussitôt après l'assemblée générale, laquelle sera tenue pas plus tard que quinze (15) jours ouvrables après une telle notification. Aucun gérant ne sera relevé de ses fonctions par un associé, sauf par une résolution des associés représentant au moins 70% du capital social au moment du vote, lors duquel tout le conseil de gérance sera réputé avoir remis leurs démissions et un nouveau conseil de gérance (qui peut se composer des gérants précédents) sera élu par les associés conformément à ce qui précède et à cet Article 8.

8.2 Dans les cinq (5) jours suivant la réception de l'avis de l'assemblée déterminée à l'Article 8.1, chaque associé peut proposer: (a) en cas d'expiration imminente d'un mandat de trois (3) ans, jusqu'à cinq (5) personnes comme candidats à la nomination au conseil de gérance; ou (b) en cas de décès, immobilisation, démission ou révocation d'un (1) gérant, un (1) candidat à la nomination au conseil de gérance, en notifiant par écrit les noms complets de ses candidats proposés et leur pays de résidence à la Société F&F Investor à son siège social.

8.3 La nomination des gérants à toutes les assemblées générales des associés auxquelles les gérants sont nommés se fera par scrutin, et un cumul des votes nommera le(s) gérant(s). En tout état de cause, chaque associé ayant le droit de voter à une nomination de gérants aura un droit de voter pour les gérants à nommer égal au nombre de parts sociales qu'il détient et peut exprimer toutes les voix qui lui sont accordées en faveur d'un candidat ou les répartir entre les candidats comme il le jugera adéquat. Si l'associé a voté pour plus d'un candidat sans spécifier la répartition entre les candidats, l'associé sera réputé avoir divisé ses voix de manière égale entre les candidats pour lesquels l'associé a voté. Le scrutin incorrect sera nul.

8.4 Si deux nominés obtiennent un nombre égal de voix pour la nomination finale, ou l'unique nomination de remplacement, le cas échéant, ou dans tout autre cas où le nombre requis de gérants n'est pas élu ou que la pluralité des votes a pour conséquence que l'Exigence de Résidence n'est pas remplie, cette élection sera considérée comme nulle et non avenue et un nouveau vote se tiendra dans les trois (3) jours ouvrables au plus tard suivant le vote nul et tous les associés pourront voter conformément à l'Article 8.3 pour les mêmes nominés jusqu'à le nombre de gérant requis soit élu. En tout état de cause, pour toute assemblée ou vote subséquents conformément à cet Article 8.4, les formalités de notification ne s'appliqueront pas.

8.5 Pour qu'une décision des associés relative à la nomination ou révocation des gérants soit valable, les associés représentant au moins 50% du capital social au moment du vote doivent voter ou s'abstenir de voter en faveur à cette assemblée.

Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance.

9.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts F&F Investor à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du conseil de gérance, qui aura tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société F&F Investor, sauf au cours d'une Période de Tutelle, durant laquelle le conseil de gérance exerce uniquement les Actions de Tutelle.

9.2. Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le conseil de gérance de la Société F&F Investor, pour toutes affaires déterminées, à un ou plusieurs agents, associés ou non, choisi avec vigilance par le conseil de gérance de la Société F&F Investor et possédant les compétences appropriées et l'expérience professionnelle requise pour accepter une telle délégation. Un tel agent ne prendra aucune mesure sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique ou du Canada.

Art. 10. Procédure.

10.1 Le conseil de gérance se réunit au Grand Duché de Luxembourg, sur convocation d'un gérant. Le conseil de gérance se réunit au moins une fois par an.

10.2 Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du conseil de gérance au moins cinq (5) jours avant la date fixée pour une telle réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de telles circonstances sera mentionnée dans la convocation à la réunion du conseil de gérance. La convocation de toute réunion du conseil de gérance fournie aux membres du conseil de gérance, conformément à l'article 10.2, est fournie au même moment à tous les Observateurs (tels que définis à l'article 10.8).

10.3 Aucune convocation n'est requise si tous les membres du conseil de gérance de la Société F&F Investor sont présents à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés et avoir eu une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Chaque membre du conseil de gérance de la Société F&F Investor peut renoncer à la convocation par écrit,

que ce soit par acte original ou par télégramme, télex, facsimilé ou e-mail. Nonobstant ce qui précède, en cas de renonciation à une convocation conformément à cet article 10.3, la convocation d'une telle réunion sera quand même fournie aux Observateurs, immédiatement après la demande de tout gérant de convoquer une telle réunion conformément à l'article 10.1.

10.4 Jusqu'à la date à laquelle le Gestionnaire d'Investissements Investisseur (tel que défini à l'article 19) n'est plus nommé en tant que gestionnaire d'investissement de la Société F&F Investor, le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents à la réunion du conseil de gérance et les décisions du conseil de gérance sont valablement adoptées par la majorité des voix. A tout autre moment, le conseil de gérance ne peut valablement délibérer et agir si tous ses membres sont présents à la réunion du conseil de gérance et les résolutions du conseil de gérance sont valablement adoptées à l'unanimité des voix, sauf en ce qui concerne les investissements dans les Titres Liquides Classés qui nécessiteront uniquement la présence de la majorité des membres du conseil de gérance et la majorité des voix. A tout moment, le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement en ce qui concerne la révocation du Gestionnaire d'Investissements en tant que gérant d'investissement à la Société F&F Investor que conformément à la section 14.4 de ces Statuts de F&F Investor. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans des procès-verbaux signés par tous les gérants présents à la réunion.

10.5 Sauf si le Pacte d'Associés F&F Investor ou les Directives (telles que définies à l'article 19) le prévoient autrement, un gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance par téléphone ou visioconférence, ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à l'ensemble des membres du conseil de gérance participant à la réunion de s'entendre et de se parler, à condition qu'au moins la majorité de ses membres soient physiquement présents au Luxembourg. La participation à la réunion par de tels moyens est équivalente à une participation en personne à une telle réunion.

10.6 Un membre du conseil de gérance ne peut pas accorder de procuration à un autre membre du conseil de gérance afin de le ou la représenter à la réunion du conseil de gérance.

10.7 Des résolutions circulaires signées par tous les gérants sont valables et engagent la Société F&F Investor comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion dûment convoquée et tenue. Les signatures peuvent apparaître sur un document unique ou sur des copies multiples d'une décision identique et peut être prouvée par lettre ou facsimilé.

10.8 Chaque associé est habilité à désigner et révoquer un observateur au conseil de gérance (chacun, un "Observateur"). Chaque Observateur est autorisé à assister, en personne, par téléphone, vidéo conférence, ou moyens similaires, à toute réunion du conseil de gérance et pourra prendre la parole et être entendu à cette réunion mais ne pourra pas voter une décision du conseil de gérance et ainsi, à moins d'être physiquement présent à la réunion, quittera la réunion avant le commencement des procédures de vote concernant une décision. En tant qu'observateur, le droit de chaque Observateur de parler à une réunion du conseil de gérance se limitera à clarifier, à poser des questions et obtenir des informations et ne s'étendra pas au processus de prise de décision. Les Observateurs pourront recevoir tous les documents écrits et autres informations donnés aux membres du conseil de gérance pour une réunion au même moment et de la même manière et forme que celles données aux membres du conseil de gérance, à condition que ces Observateurs, en acceptant ces documents et autres informations, acceptent de rester soumis à toutes les dispositions de confidentialité du Pacte d'Associés F&F Investor comme s'ils en étaient partie, et à la condition supplémentaire que l'associé qui a nommé l'Observateur reste responsable de tous les actes de cet Observateur au cours d'une réunion du conseil de gérance ou au regard du traitement, par un tel Observateur, des documents écrits et des autres informations qu'il reçoit.

Art. 11. Représentation. La Société F&F Investor sera engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants de la Société F&F Investor ou, les cas échéant, par les signatures conjointes ou individuelles de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature a été valablement délégué conformément à l'article 9.2 de ces Statuts F&F Investor. Nonobstant la généralité de ce qui précède, tout gérant peut individuellement engager la Société F&F Investor en ce qui concerne les frais et dépenses encourus par la Société F&F Investor dans le cadre de sa gestion journalière, jusqu'à un montant de dix mille euros (10.000 EUR) par cas et pas plus de vingt mille euros (20.000 EUR) au total par an.

Art. 12. Responsabilité des gérants.

12.1 Les gérants n'assument, à raison de leur fonction, aucune responsabilité personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société F&F Investor, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts F&F Investor et à la Loi.

12.2 En tout état de cause, l'Article 12.1 n'est pas applicable lorsque les gérants représentent la Société F&F Investor conformément à l'Article 11 sans l'approbation explicite préalable du conseil.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 13. Pouvoirs et Droit de vote.

13.1. S'il n'y a qu'un associé, l'associé unique exercera tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

13.2. Chaque associé possède une voix par part sociale.

13.3. Chaque associé peut nommer une personne ou entité comme son mandataire en vertu d'une procuration donnée par courrier, télégramme, télex, facsimile ou email afin de le représenter aux assemblées générales des associés.

Art. 14. Forme - Quorum - Majorité.

14.1. Lorsqu'il n'y a pas plus de vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés peuvent apparaître sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et preuve peut en être donnée par lettre ou télécopie. S'il y a plus de vingt-cinq associés, les décisions sont prises en assemblée générale des associés. Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social. Si un associé ne peut pas assister à une assemblée générale des associés, le conseil de gérance fera circuler une copie des documents distribués à l'assemblée générale (et non comprise dans les documents remis avec la convocation) à cet associé dans un délai raisonnable après cette assemblée générale.

14.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social au moment du vote.

14.3. Réservé.

14.4. Nonobstant toute clause contraire, les associés (excluant, dans ce cas, le Gestionnaire d'Investissements Investisseur et un de ses affiliés, si associés), à tout moment, peuvent renvoyer ou mettre fin au mandat du Gestionnaire d'Investissements Investisseur en tant que gestionnaire d'investissements investisseur de la Société F&F Investor, avec ou sans motif, sur approbation des associés représentant au moins soixante six deux tiers pour cent (66 2/3 %) du capital social. L'effet de cette révocation ou résiliation des fonctions du Gestionnaire d'Investissements Investisseur sera soumis au contrat de services en matière d'investissements conclu entre la Société F&F Investor et le Gestionnaire d'Investissements Investisseur.

14.5 Réservé.

14.6 Nonobstant toute clause contraire, les résolutions suivantes ne peuvent être adoptées qu'avec le consentement unanime de tous les associés au moment du vote:

- (a) modifier l'article 3 des Statuts F&F Investor,
- (b) modifier l'article 5 des Statuts F&F Investor (sauf comme il est défini à l'Article 14.7.),
- (c) modifier l'article 6 des Statuts F&F Investor,
- (d) modifier l'article 8 des Statuts F&F Investor,
- (e) modifier l'article 10 des Statuts F&F Investor,
- (f) modifier l'article 13 des Statuts F&F Investor,
- (g) modifier cet article 14 des Statuts F&F Investor,
- (h) dissoudre et liquider la Société F&F Investor,
- (i) entrer en transactions avec un affilié du Gestionnaire d'Investissements Investisseur (tel que défini à l'article 19) ou un autre de ses affiliés,
- (j) fusionner ou procéder à une consolidation avec une autre personne ou vendre substantiellement tous les actifs de la Société F&F Investor, et (k) effectuer toute opération dont on peut raisonnablement attendre qu'elle aura un effet négatif sur les actifs de la Société F&F Investor.

14.7. Nonobstant toute clause contraire, l'émission de parts sociales supplémentaires dans le cadre d'un Closing Supplémentaire (tel que défini dans le Pacte d'Associés F&F Investor), et la modification subséquente de l'article 5 sera valablement adoptée avec le consentement des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices**Art. 15. Exercice social.**

15.1. L'exercice social de la Société F&F Investor sera la période de 12 mois commençant le 1 janvier de chaque année et se terminant le 31 décembre de chaque année ou tout autre jour requis par les principes fédéraux d'impôt sur le revenu américain.

15.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société F&F Investor, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de résultats de la Société F&F Investor, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et des passifs de la Société F&F Investor, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société F&F Investor et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société F&F Investor.

15.3 Chaque associé peut prendre connaissance de cet inventaire et du bilan au siège social de la Société F&F Investor.

Art. 16. Affectation des bénéfices.

16.1. Le bénéfice brut de la Société F&F Investor repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, des amortissements et des charges, constitue le bénéfice net. Un montant égal cinq pour cent (5%) du bénéfice net de la Société F&F Investor est affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social nominal de la Société F&F Investor.

16.2. Les associés décideront discrétionnairement de l'affectation du solde au-dessus des dix pour cent (10%) de la réserve légale si une telle résolution approuvant cette disposition est adoptée à une assemblée générale des associés. Cette résolution des associés pourra en particulier affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

16.3. Des acomptes sur dividendes pourront être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

(a) un état des comptes ou un inventaire ou encore un rapport est établi par le conseil de gérance de la Société F&F Investor;

(b) Cet état des comptes, inventaire ou rapport montre que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier l'exercice comptable, augmenté des bénéfices reportés et des réserves disponibles mais diminué des pertes reportées et des sommes qui seront attribuées à la réserve légale;

(c) la décision de payer des acomptes sur dividendes est prise par l'associé unique ou, s'il y a plus d'un associé, par l'assemblée générale des associés de la Société F&F Investor; et

(d) assurance a été obtenue que les droits des créanciers de la Société F&F Investor ne sont pas mis en péril.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 17. Dissolution - Liquidation.

17.1. Sans préjudice de l'Article 14.3.(b), en cas de dissolution de la Société F&F Investor, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, qui ne doivent pas être associés, nommés par résolution de l'associé unique ou, s'il y a plus d'un associé, par l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution de l'(ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société F&F Investor.

17.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société F&F Investor sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société F&F Investor.

17.3. La Société F&F Investor ne distribuera d'actifs en nature, qu'ils soient négociables ou autres, qu'à la dissolution de la Société F&F Investor en vertu de cet Article 17, à condition que le liquidateur, en se basant sur l'avis de la Société F&F Investor, croit de manière raisonnable que cette distribution en nature soit dans l'intérêt des associés, pris dans son ensemble, et à condition en outre que telle distribution ait pour conséquence qu'un associé, qui est soumis à une limite de détention maximum exprimée en pourcentage d'actif ou de titre de tout type et qui a fournis à la Société F&F Investor une notification préalable de cette limite de détention maximum, dépasse une telle limite.

17.4 Un associé peut demander, au lieu d'une distribution d'actifs en nature, que la Société F&F Investor s'efforce (à la charge de l'associé en question) de trouver, aussi vite que possible, deux (2) acheteurs potentiels pour faire une offre d'achat des actifs autrement distribuables en nature à cet associé et informer cet associé des offres. Si l'associé accepte une telle offre, la Société F&F Investor s'efforcera de réaliser la vente de ces actifs à cet acheteur aux frais de cet associé et à condition que la Société F&F Investor ne soit pas obligée de supporter des dettes en rapport avec cette vente. Dès réception du produit de la vente, la Société F&F Investor distribuera ce produit, net de tous frais et dépenses liés à la vente, à l'associé en remplacement de la distribution en nature. Si l'associé refuse les deux offres ou n'accepte pas une des deux (2) offres dans les 14 jours suivant la notification par la Société F&F Investor de ces offres, il sera considéré comme ayant accepté le paiement en nature envisagé au départ.

VI. Disposition générale

Art. 18. Général. Il est fait référence à la Loi pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des présents Statuts.

VIII. Définitions

Art. 19. Définitions.

19.1. Utilisés dans ces Statuts F&F Investor, les termes suivants auront la signification suivante:

Actions de Tutelle a la signification suivante:

(i) établissement de toute résolution que le conseil de gérance a adoptée avant le commencement de la Période de Tutelle en question (ceci inclut la signature de tous contrats);

(ii) investissement ou réinvestissement en Titres Liquides Classés;

(iii) convocation d'une assemblée générale extraordinaire des associés pour élire un nouveau conseil de gérance;

(iv) transcription et distribution des procès-verbaux de réunions;

(v) conservation et gestion des investissements existants et de ceux de ses filiales;

(vi) comptabilité et tenue des livres;

(vii) fonctions administratives ou de gestion journalière (en ce compris, mais non limitativement, communication avec les autorités locales et étrangères, communication avec l'agent de domiciliation de la Société F&F Investor, communication

avec les conseils de la Société F&F Investor et autres conseillers, fonctionnement des comptes bancaires de la Société F&F Investor et règlement des dettes de la Société F&F Investor quand elles arrivent à échéance); et

(viii) contrôle des performances commerciales et des résultats et assurances que les ressources appropriées sont disponibles pour la Société F&F Investor,

mais n'inclut pas:

(i) l'émission ou le rachat de CPECs;

(ii) la vente ou l'achat d'actifs détenus par la Société F&F Investor ou par l'une de ses filiales autres que des Titres Liquides Classés; ou

(iii) toute autre action (autre que celles définies aux paragraphes (i) et (ii) de cette définition) susceptible d'avoir un effet substantiel sur la Société F&F Investor ou sur l'une de ses filiales.

Période de Tutelle signifie chaque période commençant au plus tôt à (i) la date de démission ou du décès d'un gérant ou (ii) à la date d'expiration du mandat du conseil de gérance et prenant fin à la date à laquelle un nouveau conseil de gérance est nommé conformément à l'Article 8.

Conditions Cadres CPEC F&F Investor signifie les termes et conditions cadres des certificats de parts sociales privilégiées convertibles que la Société F&F Investor peut adopter de temps à autre.

Pacte d'Associés F&F Investor signifie la convention d'associés datée environ du 9 février 2010, par et entre tous les Détenteurs de CPECs Investor et la Société F&F Investor (ce contrat pouvant être modifié, complété ou remplacé de temps à autre).

Directives signifie, à tout moment, les lignes directrices relatives à la gestion de la Société F&F Investor adoptées par les associés et annexées au Pacte d'Associé F&F Investor comme Annexe C

CPECs Investor signifie tout certificat de part sociale privilégiée convertible émis par la Société F&F Investor qui est convertible en parts sociales ordinaires et émis en application des Conditions Cadres CPEC F&F Investor.

Détenteurs de CPECs Investor signifie les détenteurs de CPECs, de temps à autre.

Gestionnaire d'Investissement Investisseur signifie la personne désignée comme telle en vertu de la convention exclusive de services d'investissement conclue avec la Société F&F Investor à la date des présentes ou toute autre convention exclusive de services d'investissement conclue avec la Société F&F Investor qui est acceptée et approuvée par écrit par les associés.

Titres Liquides Classés correspond à un ou plusieurs des concepts suivants:

(i) obligations directes et obligations garanties intégralement quant au paiement sans délai du principal et des intérêts par les Etats-Unis, ou des obligations émises par toute autorité ou de l'une de ses dépendances quand ces obligations sont garanties par la confiance totale et le crédit des Etats-Unis;

(ii) certificats de dépôts et acceptations bancaires (qui, pour chacune d'entre elles, ne peuvent pas avoir une échéance initiale de plus de 365 jours) de toute institution de dépôt ou de société de fiducie constituée selon le droit des Etats-Unis ou de tout autre état et soumise à la supervision et à l'examen des autorités fédérales et/ou de celle d'un état, sous réserve que les obligations non garanties de dettes senior à long terme d'une telle institution de dépôt ou de trust aient été classées "AA-" par S&P ou "Aa3" par Moody's à la date de leur acquisition ou mieux encore, que les obligations non garanties de dettes senior à court terme de ces institutions de dépôt ou de trust soient classées par S&P ou Moody's dans la plus haute catégorie d'effets commerciaux non garantis à court terme;

(iii) effets de commerce (n'ayant pas une échéance initiale de plus de 270 jours) de toute société (autre que la Société F&F Investor ou l'une de ses filiales), constituée selon la loi des Etats-Unis ou d'un de ses Etats, qui, à la date de leur acquisition ont été classés par S&P ou par Moody's, dans la plus haute catégorie d'effets commerciaux à court terme non garantis;

(iv) tout fonds de marché monétaire qui a été classé par S&P ou par Moody's dans sa plus haute catégorie (incluant les désignations de "plus" ou de "moins") ou qui investit uniquement en Titres Liquides Classés;

(v) dépôts en eurodollars (qui ne peuvent pas avoir un terme d'échéance initiale de plus de 365 jours) de toutes institutions de dépôts ou de trusts, ou pour autant que les obligations de dettes senior à long terme non garanties, de ces institutions de dépôt ou de ces trusts aient été classées "AA" par S&P ou "Aa3" par Moody's à leur date d'acquisition, ou mieux encore, ou que les obligations non garanties de dettes senior à court terme de ces institutions de dépôt ou de trust soient classées par S&P ou Moody's dans leur plus haute catégorie,

sous réserve, cependant, que dans tous les cas, les Titres Liquides Classés (i) auront un montant en principal déterminé à l'échéance de ces investissements, (ii) ne seront pas achetés à un prix excédant 100%, du pair et sous réserve en outre qu'aucun des titres sus mentionnés ne sera considéré comme un Titre Liquide Classé si, au moment où il est proposé à l'acquisition, les paiements revenant à la Société F&F Investor conformément à ses termes ou le produit de leur vente par la Société F&F Investor serait sujet à une retenue fiscale quelconque autre que la retenue fiscale à propos de laquelle le débiteur, émetteur ou cessionnaire doit payer des montants additionnels en sorte que le montant net de ces paiements ou produits (le cas échéant) reçus par la Société F&F Investor après paiement de cette retenue fiscale soit égal au montant brut qui aurait été reçu avant l'imposition de cette retenue fiscale." Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée.

53560

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente Assemblée est estimé à mille trois cents euros.

Le notaire instrumentant, qui connaît et comprend l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux parties comparantes, elles ont signé ensemble avec le notaire le présent acte original.

Signé: A. ROSSI, V. SCHMITT, A. ALLAMANNO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 02 avril 2010. Relation: LAC/2010/14811. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 15 avril 2010.

Référence de publication: 2010055826/890.

(100056978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2010.

Franklin Templeton Luxembourg Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 131.440.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2010.

Référence de publication: 2010055119/10.

(100056037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

Finspace S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 131.251.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58476 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010055129/10.

(100055207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

Freund Invest S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 47.130.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2010.

Référence de publication: 2010055130/10.

(100055631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

N.M. Investors, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 146.411.

L'an deux mille dix, le vingt-cinq février.

Par devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme N.M. INVESTORS, établie et ayant son siège à L-8069 Bertrange, 15, rue de l'Industrie, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 146.411, constituée suivant acte du notaire Emile SCHLESSER de Luxembourg en date du 12 mai 2009, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1224 du 25 juin 2009.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Luc VOET, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Maria KEERSMAEKERS, indépendante, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Koen VAN HUYNEGEM, employé, demeurant à Hesperange.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1.- Transfert du siège de Bertrange à Luxembourg et modification subséquente du premier alinéa de l'article 2 des statuts;

2.- Fixation de l'adresse;

3.- Démission des administrateurs et de l'administrateur-délégué;

4.- Nomination d'un administrateur;

5.- Démission du commissaire aux comptes;

6.- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes;

II) Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du bureau sera annexée au présent acte pour être soumis à la formalité de l'enregistrement.

Les pouvoirs des actionnaires représentés, signés ne varietur par les comparants et par le notaire instrumentant, resteront également annexés au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour. Tous les actionnaires présents ou représentés déclarent avoir renoncé à toutes les formalités de convocation.

Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de Bertrange à Luxembourg et par conséquent de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts comme suit:

" **Art. 2. 1^{er} alinéa.** Le siège de la société est établi à Luxembourg."

Deuxième résolution

L'assemblée fixe l'adresse de la société à L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Troisième résolution

L'assemblée accepte la démission des administrateurs et de l'administrateur-délégué, à savoir:

- MAYA INVEST LIMITED, avec siège social à St. Helier, Jersey JE2 3NT, Channel Islands, 3rd Floor, Conway House, 7-9, Conway Street, administrateur et administrateur-délégué;

- PARAMOUNT ACCOUNTING SERVICES LIMITED, avec siège social à Port Louis (Ile Maurice), 49, Loubourdonnais Street, 5th Floor, C&R Court, administrateur;

- ALPHA ACCOUNTING AKTIENGESELLSCHAFT, avec siège social à FL-9494 Schaan, Felbaweg 10, administrateur.

Quatrième résolution

Ayant constaté que toutes les actions de la société sont réunies en une seule main, l'assemblée décide de nommer en tant qu'administrateur unique:

- COMMUNITY LINK S.A. (B 138.621), avec siège social à L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, qui désigne comme son représentant permanent Monsieur Luc Voet, demeurant professionnellement à 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Le mandat de l'administrateur ainsi nommé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

Cinquième résolution

L'assemblée accepte la démission du commissaire aux comptes, à savoir:

- GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A. (B 43.298), avec siège social à L-8308 Capellen, 83, Pafebruch.

Sixième résolution

L'assemblée décide de nommer en tant que nouveau commissaire aux comptes:

- PREMIER TAX SA (B 147.687), avec siège social à L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Le mandat du commissaire ainsi nommé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé VOET, KEERSMAEKERS, VAN HUYNEGEM, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 2 mars 2010. REM 2010/238. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Mondorf-les-Bains, le 22 avril 2010.

Référence de publication: 2010055242/74.

(100056218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

Gare 57 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7333 Steinsel, 70, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 130.748.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2010.

Référence de publication: 2010055133/10.

(100055370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

HBI Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 108.365.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 avril 2010.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Jean SECKLER

Notaire

Référence de publication: 2010055143/14.

(100055751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

HBI Neuss S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 109.133.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 avril 2010.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Jean SECKLER

Notaire

Référence de publication: 2010055146/14.

(100055821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

Fretless Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 139.854.

—
RECTIFICATIF

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 avril 2010 sous la référence L100054346.

Ce dépôt est à remplacer par le dépôt suivant:

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FRETLESS INVESTMENTS S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010055260/16.

(100055895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

Pictet, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 38.034.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2010.

Référence de publication: 2010055148/10.

(100055260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

Max Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 88.256.

—
Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58358 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010055158/10.

(100055533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

Luga Media S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8031 Strassen, 25, rue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 146.248.

—
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2010.

Référence de publication: 2010055165/10.

(100055193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

Lootti International S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 31.368.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2010.

Référence de publication: 2010055167/10.

(100055251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

Alpha Investimenti Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 74.023.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ALPHA INVESTIMENTI SICAV
SICAV
RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.
Société Anonyme
Signatures

Référence de publication: 2010055186/14.

(100055691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

Kalle Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 117.303.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58393 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010055173/10.

(100055289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

Isolader Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, Parc d'activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 64.200.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2010.

Référence de publication: 2010055178/10.

(100055951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

Handlowy Investments II, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 61.343.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2010.

Référence de publication: 2010055181/10.

(100055957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

Point Luxembourg Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 32.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 104.065.

Les comptes consolidés au 31 Décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 Avril 2010.

Référence de publication: 2010055188/12.

(100055921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

Permobil S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 32.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 113.401.

—
Les comptes consolidés au 31 Décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 Avril 2010.

Référence de publication: 2010055191/12.

(100055920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

Net Solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 80.834.

—
Le bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010055189/10.

(100056018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

NNS Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 124.806.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NNS Luxembourg S.à r.l.

Référence de publication: 2010055190/10.

(100056031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

Luxair Re S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 112.996.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Référence de publication: 2010055193/10.

(100055939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

4IP Fund Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 123.988.

—
Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2010.
Pour 4IP Fund Management S.A.
Société Anonyme
RBC Dexia Investor Services Bank S.A.
Société Anonyme
Signatures

Référence de publication: 2010055194/15.

(100055692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

DB Platinum III, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 107.709.

Le bilan au 31 janvier 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2010.
Pour DB PLATINUM III
Société d'Investissement à Capital Variable
RBC Dexia Investor Services Bank S.A.
Société Anonyme
Signatures

Référence de publication: 2010055196/15.

(100055696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

Pixel.Lu, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 262, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 80.746.

L'an deux mille dix, le quinze mars,
par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

ont comparu:

1) Monsieur Thierry SMETS, administrateur de société, né à Wilrijk, Belgique, le 1^{er} décembre 1956, et,

2) son épouse Madame Carine Scheck, commerçante, née à Liège, Belgique, le 5 juillet 1957, demeurant ensemble à L-7244 Bereldange, 31, rue de la Paix, ici représentée par Monsieur Thierry SMETS, préqualifié en vertu d'une procuration donnée à Strassen le 14 mars 2010, laquelle restera annexée aux présentes pour être soumise avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée PIXEL.LU S.à r.l., ayant son siège social à L-8010 Strassen, 262, route d'Arlon, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B numéro 80.746, constituée suivant acte notarié en date du 16 février 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 812 du 26 septembre 2001.

Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 20 mars 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 490 du 7 mai 2003 (ci après la "Société").

Les comparants, représentant la totalité du capital social, prennent à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de modifier l'article 4 concernant l'objet social de la Société par l'ajout d'un nouveau deuxième alinéa et de le reformuler dans son intégralité afin de lui donner désormais la teneur suivante:

" **Art. 4.** La société a pour objet l'exploitation d'une agence de publicité, à plein service et plus spécialement la conception, la production, la prestation de services dans les domaines de la publicité et des relations publiques, l'achat et la vente d'espace, de matériel et de moyens publicitaires, sans que cette énumération puisse être limitative.

La société a également pour objet l'achat et la vente de prêt à porter pour hommes, dames et enfants, de chaussures, de fausse bijouterie, d'accessoires de mode, d'articles de maroquinerie, de puériculture, d'hygiène et de sport ainsi que de jeux, jouets et d'objets d'art.

D'une façon générale elle pourra faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à faciliter son accomplissement.

Deuxième résolution

Les associés décident de nommer comme gérant technique de la Société pour une durée illimitée Mademoiselle Pascaline Smets, ingénieur de gestion, née à Liège, Belgique, le 7 novembre 1982, demeurant à L-7244 Bereldange, 31, rue de la Paix.

Frais

Les frais, coûts, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en raison de sa constitution, sont estimés approximativement à mille deux cents euros (EUR 1.200).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: T. SMETS et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 mars 2010. LAC/2010/12038. Reçu soixante-quinze euros (€ 75,-).

Le Receveur (signé): SANDT.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2010.

J. BADEN.

Référence de publication: 2010055862/48.

(100057090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2010.

European Initiative on Clean, Renewable Energy, Energy Efficiency and Climate Change related to Development SICAV, SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 137.478.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2010055197/11.

(100055704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

C7 Massylux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 112.874.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010055198/10.

(100055800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

Euroinvest (Czech 3) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 70.883.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21.04.2010.

TMF Management Luxembourg S.A.

Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2010055199/13.

(100055709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.

AV Knight S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 115.629.

RECTIFICATIF

Dépôt rectificatif du document numéro L070036095.01 déposé au RCS le 14 mars 2007 relatif au transfert de parts sociales de la Société.

Il convient de rectifier les erreurs typo en ce qui concerne les nom et numéro d'immatriculation des cessionnaires; il faut lire:

DRAWBRIDGE SPECIAL OPPORTUNITIES FUND LP, immatriculé sous le numéro 3520826, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis

DRAWBRIDGE SPECIAL OPPORTUNITIES FUND LTD, immatriculé sous le numéro 118238, Ugland House, PO Box 309, Grand Cayman, Cayman Islands, Etats-Unis

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Frisch Jean-Paul
Company Director

Référence de publication: 2010055328/20.

(100056461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

Hutchison 3G Sweden Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 74.474.

Modifications - Gérant(s)

Les informations suivantes sont à corriger auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg:

1) Les coordonnées du gérant, M. Richard Chan, sont les suivantes:

Nom: Chan

Prénom(s): Richard Waichi

Adresse privée: Apartment 14; 41, rue Siggy vu Letzebuerg; L-1933 Luxembourg

2) Les coordonnées du gérant, Mme Susan Chow, sont les suivantes:

Nom: Chow

Prénom(s): Susan

Adresse privée: 9A Po Garden; 9, Brewin Path; Mid-Levels; Hong Kong

3) Les coordonnées du gérant, M. Christian Salbaing, sont les suivantes:

Nom: Salbaing

Prénom(s): Christian

Adresse professionnelle: 3e étage; 7, rue du Marché-aux-Herbes; L-1728 Luxembourg
Luxembourg, le 23 avril 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010055351/22.

(100056209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2010.

HOLCIM FINANCE (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 21, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 92.528.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010055241/10.

(100055515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 avril 2010.
